Revue des Etudes Anciennes

TOME 124
2022 – N°1

UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE

PHILIPPE LEVEAU*

VILLAS ROMAINES ET ROMANISATION DES CAMPAGNES DU NORD-EST DE LA GAULE ET DE LA GERMANIE**

À propos de : M. Reddé dir., Gallia Rustica, *Les campagnes du Nord-Est de la Gaule de la fin de l'âge du Fer à l'Antiquité tardive*, t. 1, Bordeaux 2017, 867 p. ; t. 2, 2018, 717 p.

La région étudiée dans les 1584 pages des deux volumes de *Gallia Rustica* dirigés par M. Reddé est comprise entre le *limes* de Germanie et le bassin de la Seine. Elle a appartenu à deux peuples que leurs histoires nationales ont par la suite opposés, les Celtes et les Germains. La dynamique qui a présidé à leur réunion dans l'empire de Rome est la constitution de l'hinterland nourricier de l'axe stratégique qui se constitue de part et d'autre du Rhin et justifie l'inclusion de ces peuples dans le même ensemble. Pour la mettre en évidence, M. Reddé a réuni une équipe qui a appliqué une approche archéologique à la mosaïque de territoires qui se développent sur 700 km du nord au sud et 600 km d'est en ouest, « des zones sableuses de la Flandre aux contreforts du Morvan, des riches terres d'Île-de-France aux sommets vosgiens et au fossé rhénan ». La vaste région ainsi définie s'étend sur la Rhénanie, le sud des Pays-Bas, la Belgique, le Luxembourg et couvre un vaste quart de la France, de la Picardie à la Franche-Comté, dans les provinces romaines de Gaule Belgique, de Lyonnaise et de Germanie. C'est l'aboutissement d'un programme (ERC RurLand) engagé en 2014 qui a réuni 96 participants. Sa dimension européenne s'est traduite par la participation d'archéologues

* Université Aix Marseille, Centre Camille Jullian ; leveau.phil@wanadoo.fr
** Je remercie pour leur relecture et leurs suggestions A. Ferdière, F. Favory, A. Nüsslein et E. Sadoumy.

allemands, belges, luxembourgeois et néerlandais aux côtés des archéologues français qui constituent la majorité des contributeurs. La diachronie qui a prévalu dans l'étude des territoires en rupture avec les coupures artificielles introduites par les périodisations traditionnelles s'est accompagnée d'une ouverture aux disciplines paléoenvironnementales et bioarchéologiques ainsi qu'aux outils nouveaux de la prospection archéologique dont le plus notable est sans doute le Lidar.

Le premier volume réunit une série d'études régionales et microrégionales qui permettent d'appréhender la diversité que les formes d'occupation du sol y ont revêtue durant les huit siècles qui vont de la fin de l'âge du Fer à l'Antiquité tardive, avec cependant une attention particulière portée à la villa qui en a été la forme dominante de l'habitat. Le second volume exploite les données ainsi réunies pour réaliser une synthèse qui éclaire les solidarités et les complémentarités que Rome a créées par la conquête entre des régions hétérogènes pendant les 4 à 5 siècles de sa domination sur cette partie nord-ouest de l'Europe.

1. – *GALLIA RUSTICA* 1 : ENTRE LE LIMES DE GERMANIE ET LE BASSIN DE LA SEINE. ÉTUDES RÉGIONALES

Le volume s'ouvre directement sur les dix-sept chapitres d'importance variable qui, faisant suite à l'avant-propos, dressent un bilan des connaissances accumulées depuis une trentaine d'années sur une quinzaine de régions et de fenêtres d'études de dimensions très inégales (carte fig. 1, t. 1 p. 17), dans une succession géographique qui nous conduit du delta du Rhin à la Basse Seine et de la Basse Seine à la Franche-Comté.

Rédigés en anglais, les quatre premiers chapitres portent sur un vaste espace qui débute au nord de Bonn et s'étend du Massif schisteux rhénan au rivage de la mer du Nord. Cette zone de transition entre l'Empire et la Germanie libre est traversée du sud au nord par le Rhin et la Meuse que suivent les voies qui assurent la circulation des hommes et des marchandises. Elle correspond pour l'essentiel aux provinces romaines de Germanie inférieure et de Belgique qu'une frontière intérieure partageait entre *civitate*s romanisées et non romanisées[1]. Le premier chapitre porte sur la région allemande de Rhénanie-Westphalie et le sud des Pays-Bas à l'est de la Meuse. Son sous-titre en définit la problématique : les auteurs y confrontent la production vivrière et sa consommation dans trois unités paysagères qui se juxtaposent : de basses chaînes de montagne, les riches plaines lœssiques de Cologne (*Colonia Claudia Ara Agrippinensium*) qui se prolongent vers l'ouest dans le Limbourg néerlandais et, au nord, la plaine limoneuse et sableuse du Rhin inférieur autour du camp militaire et de la colonie de Xanten (*Colonia Ulpia Traiana*) (M. Brüger *et al*., t. 1, p. 19-96 et n°1 sur la carte).

La première des deux parties que comporte ce chapitre traite du peuplement rural et du mode d'exploitation du sol durant la période romaine. Au sud, la zone du lœss a fait l'objet de recherches archéologiques intensives au cours des quatre dernières décennies, en particulier

1. E. M. Whightman, *Gallia Belgica*, Londres 1985, p. 162-177.

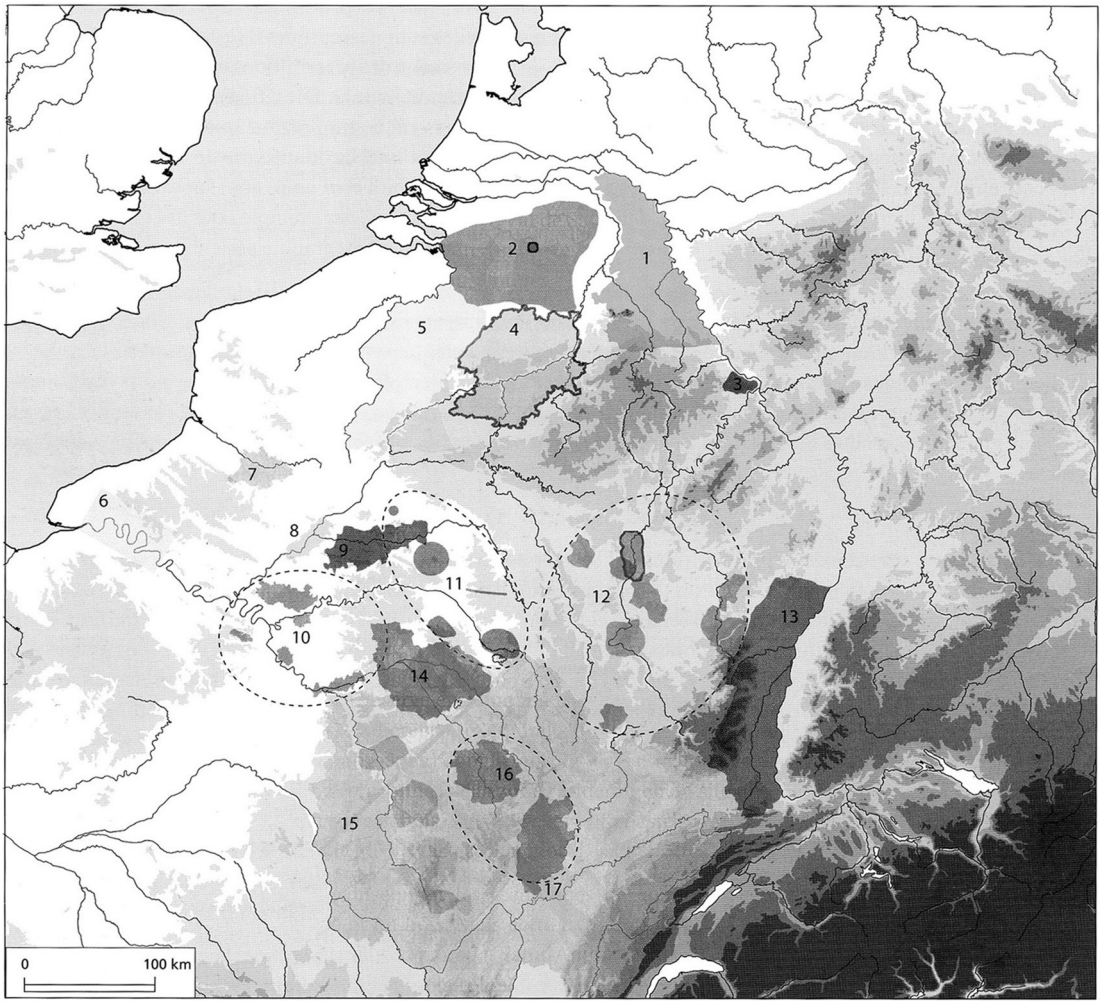

Figure 1 : carte des différents secteurs étudiés (DAO M. Reddé).
M. Reddé dir., Gallia Rustica, *Les campagnes du Nord-Est de la Gaule de la fin de l'âge du Fer à l'Antiquité tardive*, t. 1, Bordeaux 2017.

dans la zone d'extraction du lignite à l'ouest de Cologne, pour laquelle on se reportera aux compléments que M. Reddé apporte et à la carte qu'il reproduit dans le volume 2 (p. 492-494). Sans doute ne sont-elles toutes pas toutes accessibles et les auteurs déplorent des lacunes dans les publications de données par les sociétés qui ont eu en charge les fouilles, ce qui n'est d'ailleurs en aucun cas une spécificité allemande. Mais elles sont suffisantes pour décrire un réseau hiérarchisé de villas qui, dans un paysage rural caractéristique des modes romaines d'exploitation du sol, assurent une production céréaliére – de l'épeautre – excédant les besoins de la population civile et militaire de la région et générant des surplus. Dans la seconde région où les recherches sont moins avancées et où seul un nombre réduit de sites a fait l'objet de

fouilles extensives, les exploitations étudiées jusqu'à présent conservent les modes de culture de l'âge du Fer. Ceux-ci ne permettaient pas d'assurer une production d'épeautre suffisante pour alimenter la population civile et la garnison de Xanten, la *Colonia Ulpia Traiana*. Nous en verrons plus bas les conséquences (cf. p. 190).

Ce déficit pouvait être compensé par les excédents de la zone du lœss. Mais cela pose dans des termes nouveaux la relation entre le plateau picard et les camps militaires et les villes de Germanie supposée par A. Ferdière en 1988 dans son livre sur *Les campagnes de la Gaule romaine.* Sur une carte qu'il reproduisait, l'approvisionnement en blé du *limes* était figuré par deux flèches pointées depuis le Bassin Parisien et le territoire des Ambiens où les prospections aériennes de R. Agache identifiaient un dense réseau de villas[2]. N. Roymans et T. Derks distinguaient deux axes de circulation entre cette région et la Germanie. L'un suivait la vallée de l'Escaut depuis Tournai et l'autre s'en détachait à hauteur de Bavay pour rejoindre, vers l'est, l'axe Tongres-Maastricht, la vallée de la Meuse et Cologne[3]. Il faudrait donc en revoir les fonctions. Car dans ces conditions, l'acheminement des convois de blé des deux axes n'y aurait pas eu la place que l'on supposait.

Dans la seconde partie du chapitre, les auteurs s'interrogent sur la place respective des sols et des modes de culture dans la production d'une région. Ils utilisent à cet effet un modèle de calcul mis au point par des chercheurs néerlandais qui indique qu'en théorie, les sols limoneux et sableux de la plaine du Rhin inférieur étaient en capacité de produire assez de céréales pour nourrir la population de la région. La confrontation du résultat obtenu avec les données géoarchéologiques et archéobotaniques (pollens et macrorestes végétaux) montre que, dans les deux régions envisagées, les qualités du sol ne sont pas les seuls responsables de la production excédentaire d'une région et déficitaire de l'autre.

La présentation de cette vaste région est complétée par les trois chapitres qui suivent. Dans le chapitre 2 intitulé « Rural Habitation in the Area of *Texuandri* (Southern Netherlands/Northern Belgium) » (p. 97-123 et n°2 sur la carte), N. Roymans et T. Derks traitent de l'habitat rural romain dans une zone de 10 000 km^2 représentative des paysages sablonneux des plaines du sud des Pays-Bas et du nord de la Belgique, le territoire des *Texuandri.* Cette région rurale qui fut dans l'Antiquité un *pagus* de la *civitas Tungrorum* est une des mieux étudiées pour la période allant de l'âge du Bronze à la fin du Moyen Âge : 88 établissements ruraux y ont été fouillés plus ou moins complètement. L'essentiel du chapitre est consacré à une étude de cas portant sur un site rural qui fut un temps une villa romaine, celle de Hoogeloon[4]**.** Les recherches archéologiques dont elle a fait l'objet ont nourri la réflexion de ces auteurs sur la distinction qu'ils font dans le volume qu'ils avaient édité en 2011 sous le titre de *Villa*

---

2. A. Ferdière, *Les campagnes de la Gaule romaine*, t. 2, *Les techniques et les productions rurales en Gaule (52 av. J.-C. - 486. ap. J.-C)*, Paris 1988, p. 84.

3. N. Roymans, D. Derks éds., *Villa Landscapes in the Roman North. Economy, culture and lifestyles*, Amsterdam 2011, p. 17 fig. 4.

4. N. Roymans, T. Derks, H. Hiddink éds., *The Roman Villa of Hoogeloon and the Archaeology of the Periphery*, Amsterdam 2015, 346 p.

Landscapes in the Roman North entre deux types de paysages : l'un est structuré par un réseau de villas, le *Villa Landscape*, et l'autre défini négativement par son absence, le *Non Villa Landscape*. Cette démarche qui se fonde sur une géographie économique et sociale témoignant des effets de l'intégration des campagnes du Nord-Est dans l'Empire permettait de « mieux apprécier les phénomènes de différenciation des collectivités et des territoires favorisés par la conquête ». Elle exploitait en termes culturels la quasi-absence du « vernis romain qui fausse ailleurs l'observation objective » dans les régions qui n'ont pas été touchées par le système de la villa. Comme le relevait W. De Clercq, ces auteurs tentaient de saisir les caractéristiques des communautés qui les occupaient à partir de concepts forgés par P. Bourdieu, et plus particulièrement les notions d'habitus et de « sens pratique »[5] (sur ces questions cf. *infra* p. 172).

Dans le chapitre 3 (Rural Life and Industry between the Eifel and the Rhine, p. 125-154 et n°3 sur la carte), R. Giljohann, A. Hunold et S. Wenzel nous ramènent plus au sud, dans un secteur de l'Eifel où l'exploitation des mines et des carrières d'extraction du basalte pour la production de meules et celle de tuf volcanique pour la construction, débuta à l'époque augustéenne autour du *vicus* de Mayen et suscita une forme spécifique de paysage proto-industriel. Le chapitre 4 illustre, à partir de deux régions de Moyenne Belgique actuelle, l'apport de l'archéologie prédictive, une méthode qui consiste à prévoir l'existence de sites archéologiques sur un espace donné en modélisant la probabilité de survenue d'un fait variable par régression logistique – ici la présence de sites archéologiques –, en fonction de facteurs environnementaux susceptibles de l'influencer (les variables explicatives). Elle est ici appliquée à des paysages présentant des contrastes liés à des facteurs naturels et aux modalités historiques de leur occupation. La prise en compte des processus naturels et anthropiques post-dépositionnels en jeu dans la conservation des sites en fait l'intérêt pour la modélisation environnementale (chap. 4, H. De Brue *et al*., t. 1 p. 153-178 et n°4 sur la carte).

Ces chapitres sont complétés par M. Reddé qui, dans le chapitre 9 du volume 2, traite de l'économie agricole de deux régions frontalières de Germanie, la Vétéravie (plaine de Francfort-sur-le-Main) et la vallée du Neckar dans le centre de l'Allemagne, ainsi que par une étude de cas qui porte sur l'agglomération d'Oedenbourg dans la partie alsacienne de la plaine du Rhin où il a dirigé des fouilles (t. 2, p. 559-567).

Les treize chapitres suivants présentent les fenêtres d'enquête du programme Rurland dont la connaissance a été renouvelée par des fouilles conduites en archéologie préventive et par l'utilisation du lidar en zones forestières. Au plan géographique, elles ont été ouvertes en majorité dans le Bassin Parisien et dans des régions drainées, pour l'essentiel, vers l'ouest par la Seine et ses affluents et, pour partie, sur ses marges orientales, vers le nord par la Meuse et vers le sud par la Saône et leurs affluents. Mais leur localisation a dépendu de l'accueil qu'ont réservé au programme RurLand les équipes impliquées dans des opérations d'archéologie préventive occasionnées par de grands aménagements et des chercheurs institutionnels. Leur

5. W. De Clercq, « Aux confins septentrionaux des Gaules, la "romanisation" des campagnes du nord de la *civitas Menapiorum* » dans P. Ouzoulias, L. Tranoy dir., *Comment les Gaules devinrent romaines,* Paris 2010, p. 214 et 215.

pluridisciplinarité a été assurée par la participation de géomorphologues, de paléobotanistes et d'archéozoologues de l'INRAP ou du CNRS intervenant sur le terrain. L'importance des différents chapitres a dépendu du nombre des microrégions prises en compte. Dans tous les cas a prévalu la volonté de décrire la succession des formes de l'habitat entre la fin de la période de La Tène (IIe siècle av. J.-C.) et celle de l'Antiquité Tardive (Ve siècle) et des productions agropastorales dans leur relation avec un milieu physique précis. Ce choix l'emporte sur le découpage territorial hérité du passé gaulois sauf dans un cas, celui des campagnes du territoire des Nerviens au nord-ouest de la Belgique, en limite de la Germanie inférieure (chap. 5, R. Clotuche *et al.,* t. 1 p. 179-210 et n°5 sur la carte).

Certains chapitres portent sur des sections de vallée ayant relevé d'une ou de plusieurs cités antiques : la basse Seine (chap. 6, J. Spiesser, C. Petit et A. Giosa, t. 1 p. 211-248 et n°8 sur la carte), une portion de la vallée de l'Oise entaillant le sud du plateau Picard et le Valois (chap. 8, F. Malrain *et al*., t. 1 p. 303-352 et et n°8 sur la carte), celle des vallées de l'Aisne et de la Vesle, dans une région du Soissonnais chez les Suessions et les Rèmes (chap. 9, L. Duvette, t. 1 p. 353-388 et n°9 sur la carte). D'autres chapitres portent sur une région correspondant pour partie à une cité gauloise : le territoire des *Ambiani,* pour la partie de la Picardie correspondant à l'Amiénois, connue dans la littérature archéologique par les prospections aériennes de R. Agache (chap. 7, N. Bernigaud, t. 1 p. 249-301 et n°7 sur la carte). Deux chapitres traitent des peuples qui occupèrent la Champagne : au nord, les Rèmes où quatre opérations d'archéologie préventive restituent la diversité des modes d'occupation du sol sur le territoire de la ville qui fut la capitale de la Gaule Belgique (chap. 11, N. Achard-Corompt *et al*., t. 1 p. 295-553 et n°11 sur la carte), au sud, les Tricasses dans le département de l'Aube (chap. 15, M. Kasprzyk, t. 1 p. 733-755 et n°15 sur la carte).

Quatre régions administratives ont en outre fait l'objet d'évaluations à partir de la présentation de microrégions où l'archéologie préventive a été particulièrement active. La première (chap. 10, N. Bernigaud *et al*., t. 1 p. 389-494 et n°10 sur la carte) est l'Île-de-France dans la partie centrale du Bassin Parisien, un territoire partagé entre plusieurs cités (Véliocasses, Carnutes, *Parisii*, Meldes et Sénons). Pour en caractériser les modes d'occupation, les auteurs de ce chapitre ont choisi cinq secteurs : la Plaine de France, le plateau de Saclay, le secteur de Marne-La-Vallée, le plateau de Sénart et la confluence Seine-Yonne. Ce choix était le meilleur moyen de rendre compte d'une « inflation documentaire » due à une multiplication d'opérations d'archéologie préventive générée par la place que l'Île-de-France occupe dans l'économie française. Dans la région administrative de Lorraine qui réunit le plateau lorrain et le massif vosgien, ancien territoire des Médiomatrices au nord et des Leuques au sud, ce sont neufs secteurs qui ont été choisis : les environs d'une agglomération antique (Sénon-Amel) en limite des Trévires, un secteur de la vallée de la Moselle entre Metz et Thionville, le plateau de Sainte-Marie-aux-Chênes sur l'arrière côte de Moselle, la zone traversée par la voie Strasbourg-Metz entre Seille et Nied, la boucle de la Moselle et le massif forestier de Haye, les alentours de Contrexeville-Vittel, l'Alsace Bossue et le Pays de Bitche, la haute vallée de la Sarre et enfin le Piémont vosgien autour du seuil de Saverne, à cheval sur les cités des Médiomatrices et des Triboques (chap. 12, A. Nüsslein *et al*., t. 1 p. 555-565 et n°12 sur

la carte). De superficie plus réduite, l'Alsace était partagée entre les Rauraques, un peuple celtique qui en occupait le sud, et des peuples germaniques dont celui des Triboques est le plus important au nord (chap. 13, A. Nüsslein *et al.*, t. 1 p. 657-682 et n°13 sur la carte). Relevons ici que dans ce cas des cités gauloises énumérées, les connaissances apportées sur des secteurs forestiers contredisent l'idée d'une délimitation par des forêts-frontières.

Le chapitre 14 (P. Nouvel, t. 1 p. 683-732 et n°14 sur la carte) est consacré à un vaste ensemble qui s'étend sur dix départements du Centre-Est de la France, dans les provinces historiques de Champagne, Bourgogne et Franche-Comté. Il juxtapose des paysages contrastés qui s'étendent entre la bordure sud-est du Bassin Parisien et les plaines de la Saône, que structurent les massifs montagneux du Jura, le sud des Vosges et le Morvan. Trois secteurs y sont décrits avec précision : au nord, la confluence Yonne-Armançon aux confins sud-est des Sénons, plus au sud, les plateaux de Basse-Bourgogne et la dépression de la Terre-Plaine, sur le piémont nord du Morvan, aux confins des Éduens et des Lingons, les franges sud du Morvan autour de Bibracte et, enfin, la dépression d'Autun au cœur du territoire éduen. Mais son auteur, Pierre Nouvel, qui lui a consacré son mémoire d'HDR, élargit son propos à des secteurs traités dans les trois chapitres suivants, celui consacré aux campagnes des Tricasses (cf. *supra* p. 164) et les chapitres 16 et 17 qui portent sur la Côte-d'Or et le Finage dolois. Le premier est un département dont deux parties sont retenues ici : le Châtillonnais au nord et le Dijonnais à l'est, en bordure du Val de Saône. Malgré la présence de l'ancien *oppidum* de Vertault et celle de l'agglomération des Bolards à Nuits-Saint-Georges, ces régions, qui appartenaient dans leur plus grande partie à la cité des Lingons, étaient moins connues que le plateau de Langres et l'Auxois où l'*oppidum* d'Alésia a suscité de nombreuses études (chap. 16, J. Bénard *et al.*, t. 1 p. 757-815 et n°16 sur la carte). Le Finage Dolois, une plaine alluviale qui s'étend à l'interfluve de la Saône et du Doubs sur trois départements entre Dole et Verdun-sur-Doubs, doit à sa proximité avec les centres universitaires de Dijon et surtout de Besançon d'être une des régions les mieux étudiées de Gaule. Il a été un espace privilégié dans l'élaboration et l'application combinée des différentes méthodes d'études du territoire issues notamment des programmes Archaeomedes et Archedyn : les prospections terrestre et aérienne, le traitement typologique des données obtenues et leurs analyses multivariées pour établir le rapport dynamique entre les techniques de construction, asseoir des chronologies et élaborer des classifications des formes de l'habitat (chap. 17, F. Favory dir. *et al.*, t. 1 p. 817-867 et n°17 sur la carte).

2. – *GALLIA RUSTICA* 2 : *VILLAE*, « FERMES » DANS LES SYSTÈMES AGROPASTORAUX

En donnant la parole aux acteurs des recherches régionales ou locales, les différents chapitres du premier volume privilégiaient des spécificités issues de l'adaptation à un milieu physique diversifié, héritées de la période qui précéda la Conquête. Le second volume en reprend les données pour en proposer une interprétation dans une perspective diachronique. En effet pour M. Reddé, « l'histoire romaine ne peut pas être écrite dans les cadres chronologiques de l'époque romaine ». Elle doit intégrer le discours des protohistoriens. Car « on ne comprend

manifestement rien à la structure et à l'évolution des campagnes de la Gaule impériale si l'on ne prend pas en compte – autrement que de manière liminaire et superficielle – le socle protohistorique sur lequel elles reposent et qui les a durablement façonnées » (t. 2, p. 637). C'était déjà la position de C. Jullian qui écrivait dans le tome 4 de son *Histoire de la Gaule* intitulé sous *Le gouvernement de Rome*, que la vie continua en Gaule comme si le temps de la conquête en avait été un simple épisode[6]. Cette succession chronologique justifie celle des différents chapitres des trois parties du volume, qui portent sur les établissements ruraux, les systèmes agricoles et le développement économique de ces régions. Chacune est précédée d'une introduction générale et d'une présentation des conditions environnementales qui ont régné durant les périodes concernées. L'ensemble sera présenté ici en suivant la succession des parties et des chapitres qui les composent et j'essaierai chaque fois d'introduire une discussion des positions des auteurs sur les différentes questions abordées.

Introduction (p. 9-22)

M. Reddé, N. Bernigaud et V. Zech-Matterne se partagent l'introduction du volume. Dressant l'acquis des enquêtes régionales, M. Reddé en tire la conclusion que l'on doit renoncer à une opposition entre deux modes d'exploitation du sol entre la période de La Tène durant laquelle la petite propriété paysanne dominerait et la période romaine que caractériserait la grande propriété aristocratique. Ces deux formes d'exploitation du sol coexistent à des degrés divers durant ces deux périodes. Il fait ensuite le point sur la question de la villa, une innovation de l'époque romaine, forme majeure et structurante de l'habitat rural dont il présente l'émergence et le développement en la différenciant de la « ferme paysanne », héritière de l'habitat de la période gauloise (p. 11-15), une opposition liée à cette idée que la conquête aurait été suivie de la spoliation massive de la terre au profit d'Italiens et de Romains. M. Reddé termine par une rapide évocation de la diversité régionale des productions : la céréaliculture et l'élevage auxquels il faut ajouter d'autres activités productives, la fruiticulture et l'exploitation des ressources naturelles, forêt, carrières et mines.

N. Bernigaud et V. Zech-Matterne interviennent ensuite pour traiter de la représentativité et des biais de l'enquête archéologique. Ils présentent d'abord les différentes méthodes de prospections aériennes, au sol et en forêt par lidar, puis les apports des structures archéologiques mises au jour et ceux de la bioarchéologie à la connaissance des productions. Parmi les biais qui limitent la représentativité des cartes figurent au premier chef la localisation des opérations d'archéologie préventive à proximité des métropoles régionales et le long des axes de communication et les stratégies de fouille (cf. fig. 4, p. 23). Ainsi en conclusion du chapitre 10 du tome 1 sur l'Île-de-France, la région où l'archéologie préventive a été probablement la plus active, N. Bernigaud expliquait qu'elle favorise « la perception d'un établissement de taille médiane, au sein d'une gamme plus étendue, mais plus ou moins tronquée à ses deux extrémités ». En effet, d'un côté le remplacement des grands décapages pratiqués autrefois par

6. C. Jullian, *Histoire de la Gaule*, Paris 1920, t. 4, p. 15 = 1993, p. 654.

des tranchées de diagnostic empêche de reconnaître les plus petits établissements et, de l'autre, leur protection patrimoniale interdit de fouiller de grands sites, villas ou agglomérations secondaires (t.1, p. 448).

Dans la dernière partie de cette introduction, M. Reddé explique que pour répondre au défi de l'ordonnancement de données archéologiques foisonnantes et totalement hétérogènes, il a choisi l'approche archéologique et historique la plus classique qui consistait à répartir la matière en trois parties consacrées successivement aux établissements ruraux, aux systèmes agricoles et au développement économique (t. 2, p. 27-29).

Pour éviter d'avoir à y revenir, je préfère donner ici mon opinion sur une question qu'obscurcit un problème de terminologie, la distinction entre « villa » et « ferme » qui revient à plusieurs reprises dans le volume, en particulier dans les chapitres 3 avec celle entre grandes et petites villas (p. 181-193) et 5 (p. 303-313). M. I. Finley observait que, si dans l'utilisation qu'en font les archéologues et les historiens, villa avait perdu son sens latin originel de ferme, ce qui était déjà le cas chez Varron[7]. M. Reddé écrit à son propos qu'il s'agit d'« un débat historiographique ancien, toujours actuel, car jamais véritablement tranché »[8]. Par ferme, on entend un bâtiment de petite taille occupé par une famille paysanne disposant d'un équipement sommaire, de quelques animaux et de sa seule force de travail, et produisant pour sa subsistance et pour remplir des obligations à l'égard d'un pouvoir. Cette définition est celle qu'en donnait déjà P. Garnsey[9]. À l'époque romaine, ses occupants qui sont de petits producteurs peuvent être les colons d'un domaine ou les membres d'une communauté villageoise dans une zone en marge du territoire d'une cité. Dans un cas, la forme d'agriculture qu'ils pratiquent est une agriculture de subsistance. Mais dans l'autre, ils participent à une agriculture productiviste soit directement comme colons d'un domaine soit comme ouvriers agricoles employés occasionnellement comme saisonniers. P. Ouzoulias s'est plus particulièrement attaché à la restitution de la petite exploitation familiale paysanne dont il évalue la superficie entre un minimum de 10 ha et un maximum de 20 ha[10]. Le mot latin correspondant est *villa* et « ferme » en est le sens premier. Mais à l'époque tardo-républicaine et impériale, *villa* désigne un établissement d'une tout autre nature. Il relève de l'un des deux types que Cicéron distingue par leur fonction quand il explique à Atticus qu'il veille à maintenir un équilibre entre ses domaines d'agrément (*voluptariae possessiones*) où s'exerce l'*otium* de l'homme cultivé et ceux qui lui procurent un revenu (*vectigales*)[11]

---

7. M. I. Finley, *L'économie antique*, Paris 1975, p. 148 n. 2 ; Var., *De re rustica,* III, 2.

8. M. Reddé, « Fermes et *villae* romaines en Gaule chevelue. La difficile confrontation des sources classiques et des données archéologiques » dans Dossier. Archéologie romaine, *Annales(HSS*), 72e année, janv.-mars 2017, p. 47-74.

9. P. Garnsey, *Famine et approvisionnement dans le monde gréco-romain,* Paris 1996, p. 78-79 (traduction de *Famine and Food-Supply in the Greco-Roman World, Responses to Risk and Crisis*, Cambridge 1988).

10. P. Ouzoulias, *L'économie agraire de la Gaule : aperçus historiographiques et perspectives archéologiques*, thèse, F. Favory dir., Université de Franche-Comté 2006, p. 219 et pl. 31.

11. Cic., *Ad Att*. XII, 25.

Dans ces conditions, le latin distingue la *villa simplex rustica* qui est chez Varron[12], la ferme d'un colon d'un domaine, la *villa urbana* où réside le *dominus* et la *villa rustica* qui est le centre d'une exploitation agricole. Dans la formalisation qu'il fait de la villa à l'apogée du système, Columelle traite les deux dernières comme les parties d'un même ensemble, les *partes urbana* et *rustica* dont la seconde accueille l'une les forces et moyens de production – hommes, animaux et outillage – et auxquels il ajoute la *pars fructuaria* dévolue aux équipements de traitement et de conservation des récoltes. Ce vocabulaire correspond à des réalités italiennes. Les établissements aristocratiques gaulois de la période de l'indépendance sont évoqués par César sous le nom d'*aedificia.* Le sens de ce terme peut être rapproché de celui que Vitruve donne à *aedificium* dans le chapitre 6 de son traité d'architecture qui porte sur les *aedificia rustica*. Mais ces distinctions ne rendent pas compte de la complexité de la situation foncière dont M. Reddé traite plus loin dans le chapitre 6 à propos de la *villa perfecta*, une notion empruntée à Varron[13] (p. 310-312 et *infra*). L. Callebat lui a consacré une longue note suscitée précisément par la traduction du latin *villa* par « propriété » plutôt que par « ferme »[14].

À la complexité fonctionnelle que traduit le vocabulaire latin s'ajoute celle qu'introduit la morphologie de sites dont les bâtiments ne sont pas nécessairement jointifs. Dans le cas de la Gaule du Nord, il s'agit de ceux qui sont distingués comme de grandes *villae.* La villa romaine du nord de la Gaule diffère en effet dans son organisation de la villa esclavagiste qu'A. Carandini restitue sous la dénomination de *villa perfecta*. C'est pourquoi, je partage la recommandation faite par P. Gros dans le chapitre de *L'architecture romaine* qu'il a consacré à la villa et plus précisément aux villas des provinces occidentales[15] : réserver les italiques à la citation d'un texte latin et leur préférer les caractères droits dans les autres cas, comme le font d'ailleurs nos collègues néerlandais N. Roymans et T. Derks. Mais je préfère recourir aux expressions « bâtiment résidentiel » ou « bâtiment productif ». Pour les mêmes raisons, une bonne partie des archéologues emploie le terme neutre « établissement » et lorsqu'ils utilisent par commodité le terme villa, il s'agit d'une terminologie propre à leur discipline.

Les conditions environnementales (chapitre 1 p. 31-81)

L'introduction est suivie d'un premier chapitre qui, sous le titre de « Conditions environnementales de l'exploitation des espaces ruraux en Gaule du Nord », présente le milieu naturel dans ses deux dimensions physique et écologique ainsi que les autres facteurs environnementaux qui conditionnent les activités agricoles : les potentialités des sols et le climat dont l'évolution est retracée à partir des indicateurs polliniques et dendroclimatiques. Ce chapitre d'un intérêt majeur sur lequel je reviendrai plus bas a été dirigé par C. Petit assisté de neuf collaborateurs. Ils se sont attachés à décrire les effets des activités agricoles sur l'érosion des versants et la sédimentation qu'elle induit dans les plaines alluviales et à identifier les traces

12. Varr., *De re rustica*, III, 2, 10.
13. Var., *De re rustica*, I : *…sermones quos de villa perfecta habuissemus*.
14. L. Callebat, *Vitruve, De l'architecture, livre VI, Édition et traduction*, Paris 2004, p. IX.
15. P. Gros, *L'architecture romaine*, t. 2, Paris 2001, p. 322-449.

de bonifications répondant à cette contrainte : mise en défense des versants par des rideaux de culture et par la construction de terrasses, drainage, amendements et fumures. Les auteurs de ce chapitre accordent une attention particulière au climat dont ils ne réduisent pas l'évolution à l'opposition entre un Optimum climatique romain et un Petit Âge Glaciaire de l'Antiquité tardive. Ils distinguent six périodes pluridécennales à pluriséculaires durant lesquelles le climat a offert des conditions plus ou moins favorables à l'agriculture. Ils en concluent que, d'une manière générale, celles-ci ont été favorables aux productions céréalières et qu'il ne faut pas chercher dans une péjoration climatique la cause d'un ralentissement ou d'un déclin de ces productions au cours du IIIe siècle. Plusieurs années successives de mauvaises conditions météorologiques ont pu provoquer des crises frumentaires qui, compte tenu de leur durée, pouvaient avoir des effets désastreux sur le peuplement. Mais c'est seulement à partir de 326 que les conditions climatiques ont rendu plus difficiles les cultures céréalières dans le Bassin Parisien (p. 79-80).

Les anciens savaient que le vrai problème n'est pas une mauvaise météorologie entraînant une mauvaise récolte, mais la manière dont une société gère un accident météorologique et le contexte dans lequel elle survient. Dans un passage consacré au refus d'un déterminisme démographique, P. Hordon et N. Purcell citaient le passage d'un sermon sur le *Bonheur dans l'Évangile* où, se demandant si « les jours mauvais sont ceux que forme le cours du soleil » Augustin poursuivait : « les mauvais jours sont produits par les hommes mauvais »[16]. Deux crises survenues l'une pendant la paix romaine et l'autre dans le contexte des invasions et des troubles militaires de la fin de l'Antiquité n'ont évidemment pas la même incidence. C'est là un point important qui s'oppose à l'hypothèse d'une origine climatique de la crise de l'Empire durant l'Antiquité tardive à laquelle le récent livre de K. Harper a donné une actualité[17].

Dans ce chapitre, deux encarts sont consacrés à des études microrégionales portant sur la relation entre les occupations agricoles et les sols, une question évoquée sous un angle différent par les archéologues allemands à propos de la Rhénanie (cf. *supra* p.160-161). Dans le premier, J. Spiesser et C. Petit constatent que, dans la Basse-Seine, « les grandes exploitations agricoles apparaissent surreprésentées sur les sols de qualité agronomique médiocre, voire mauvaise, alors que les petites fermes semblent davantage peupler les bons sols agricoles ». Une observation analogue avait été faite par P. Ouzoulias et P. Van Ossel dans la plaine de France[18]. L'autre porte sur l'impact de l'anthropisation sur les sites des forêts du Châtillonnais (p. 59-60).

---

16. Aug., *Sermons*, 25.4, cité par P. Horden, N. Purcell, *The corrupting Sea. A study of Mediterranean History*, Oxford 2000, p. 268.

17. K. Harper, *Comment l'Empire romain s'est effondré. Le climat, les maladies et la chute de Rome*, Paris 2019, (trad. franç. de *The Fate of Rome. Climate, Disease, and the End of an Empire*, Princeton-Oxford 2017). Compte rendu critique : Ph. Leveau, « Le destin de l'Empire romain dans le temps long de l'environnement », *Annales HSS* 77-2, 2022, p. 57-79.

18. P. Ouzoulias, P. Van Ossel, « Dynamiques du peuplement et formes de l'habitat tardif : le cas de l'Île-de-France » dans P. Ouzoulias *et al.* dir., *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité, Actes du IVe colloque de l'association AGER, Montpellier, 11-14 mars 1998*, Antibes 2009, p. 111-116

Les établissements ruraux

La première partie de ce volume réunit trois chapitres consacrés aux établissements ruraux envisagés dans une perspective typologique et diachronique pour retracer l'émergence en leur sein de la catégorie des établissements aristocratiques et d'en suivre le devenir. Pour la raison indiquée plus haut p. 167, la période du Haut-Empire est encadrée par deux chapitres qui traitent l'un de l'« avant », la période de La Tène définie par l'expansion du monde celtique, et l'autre d'un « après », l'Antiquité tardive qui débouche sur l'avènement des royaumes germaniques.

Les établissements ruraux de la Tène finale (p. 85-131)

La rédaction du chapitre 2 consacré aux établissements ruraux de la Tène finale (p. 85-131) a été confiée au protohistorien S. Fichtl qui propose une synthèse fondée sur des distinctions morphologiques où je retiens la mise en évidence d'une continuité planimétrique entre la villa bipartie caractéristique de la Gaule du Nord et du Centre et des établissements aristocratiques de la Tène finale connus dans la partie occidentale de l'Europe celtique, en Gaule et dans le sud de l'Allemagne. Observée d'abord sur un site du Val-d'Oise situé sur la commune d'Herblay, cette similitude a été confirmée par les fouilles qu'il a conduites dans le Gâtinais[19]. Ainsi, l'archéologie suggère l'émergence de ce type de plan au sein d'une catégorie d'établissements ruraux qui, malgré la différenciation hiérarchique entre « des fermes simples liées à de petits propriétaires … et … de véritables résidences aristocratiques », présentent la caractéristique morphologique commune d'être constitués d'enclos fossoyés de forme quadrangulaire. Elle avait déjà été bien mise en évidence par C. Haselgrove[20].

Les établissements ruraux du Haut-Empire : la géographie de la villa (chapitre 3, p. 133-233)

N. Bernigaud et A. Nüsslein avec la collaboration de M. Reddé, se sont partagé la présentation des établissements ruraux du Haut-Empire, fermes et villas, dans le chapitre 3 qui compte une centaine de pages. Leurs discours se croisent. N. Bernigaud traite essentiellement de ceux que l'on qualifie de « fermes » dans la définition donnée dans le chapitre d'introduction. Il en donne d'abord une présentation : dans leur majorité, ce sont des sites délimités par des enclos quadrangulaires, ce qui n'exclut pas d'autres formes dont des maisons-étables dans la région du delta du Rhin (p. 133-144). Puis il revient sur la question pour dresser le bilan du passage de la « ferme gauloise » à la villa gallo-romaine à partir de 51 plans phasés pris dans les 9 régions du programme RurLand, de la Picardie au Bade-Wurtemberg (p. 166-181).

---

19. S. Fichtl, « La villa gallo-romaine, un modèle gaulois ? Réflexions sur un plan canonique » dans M. Grunewald, *Festschrift fur Sabine Rieckhof*, Teil 2, Bonn 2009, p. 439-448 ; S. Liegard, A. Fourvel, « Les Pierrières à Batilly en Gâtinais (Loiret). Présentation d'un site gaulois hors norme », *Revue archéologique du Loiret* 38, 2017, p. 37-54.

20. C. Haselgrove, « Reflections on the Iron Age background to the emergence of villa landscapes in northern France » dans N. Roymans, T. Derks éds., *op. cit.* n. 3, p. 45-60.

Comme on pouvait s'y attendre, les fouilles en restituent la forte variabilité régionale. Dans un grand nombre de cas, au moins au début de l'Empire, il n'est pas possible d'établir une nette distinction entre des formes indigènes de l'habitat et des types d'exploitation agricole importés d'Italie. En effet les habitats qui sont appréhendés par des structures en creux ont pour origine les enclos laténiens et les *Viereckschanzen* des auteurs allemands qui, comme le soulignait S. Fichtl dans le chapitre précédent, sont largement représentés en Gaule. L'idée que la construction en dur serait par excellence le signe de la romanisation est trop simple et largement erronée. Inversement des établissements à plan axial construits avec des matériaux traditionnels méritent d'être qualifiés de proto-villas plutôt que de « fermes gallo-romaines précoces ». La « césure académique » entre la Protohistoire et la période romaine masque les continuités et, ajoutons, la perception des innovations. L'absence d'artefacts permettant de tracer des courbes chronologiques dans les régions en marge des circuits commerciaux et la persistance des modes de vie indigènes dont témoignent les objets de la vie quotidienne, empêchent de percevoir les changements intervenus entre la fin de l'âge du Fer et la période gallo-romaine proprement dite. C'est là une limite de toute enquête archéologique portant sur les paysanneries antiques. Intervenant brièvement à la suite de N. Bernigaux, M. Reddé signale qu'il en va de même en Bretagne où une récente enquête montre que la persistance des fermes issues de l'âge du Fer en Gaule constitue la norme et non l'exception (p. 144).

De son côté, A. Nüsslein auquel M. Reddé a confié la charge de traiter de la villa, en décrit d'abord la genèse et le développement en Gaule du Nord et en Germanie (p. 145-166), puis la géographie (p. 181-226). Dans la première partie de son exposé, il fait l'historique de la question en discutant les apports de l'ouvrage de D. Habermehl[21] et ceux de différentes fouilles. Il met l'accent sur son inflexion vers la recherche des origines laténiennes des villas romaines et leur dimension productive. Dans ce contexte, le fait marquant est la séparation entre les parties résidentielles et productives qui s'impose dans le siècle qui suit la conquête. Le bilan lui permet d'en retracer les caractéristiques générales, d'en esquisser une typologie qui les répartit en trois grandes classes morphologiques selon la position du bâtiment résidentiel (p. 155, fig. 17). Cette typologie est illustrée de précieux tableaux et de cartes qui donnent une vision synthétique et en précisent les aires de présence. Dans la seconde partie, il décrit la répartition des 11 514 villas dont 493 « grandes *villae* » d'une emprise au sol supérieure à 3 ha en fonction de la géographique physique et humaine des parties de la Gaule et de la Germanie prises en compte par RurLand (p. 183-185). Ces bilans sont illustrés par une vingtaine de cartes qui prennent en compte les conditions de leur découverte (fig. 37 et 39), leur répartition (fig. 38), leur densité (fig. 41 et 42), leur relation au milieu géographique (pédologie fig. 44a et 46) ainsi que, donnée capitale pour le débat évoqué plus bas, leur position par rapport aux agglomérations secondaires, aux chefs-lieux de cités (fig. 52 et 53) et au réseau de circulation routier (fig. 54) et fluvial (fig. 55).

---

21. D. Habermehl, *Settling in a changing world. Villa developpment in the nothern provinces ot the Roman Empire*, Amsterdam 2013.

A. Nüsslein reproduisait au début de son exposé (p. 182 fig. 36) une carte des villas romaines de Gaule réalisée par I. Bermond à partir des données de la base Patriache du Ministère de la Culture. Sa confrontation à celle des inscriptions[22] permet de discuter de l'utilisation de la villa comme outil dans une évaluation de deux questions qui sont liées, mais qu'il convient de distinguer : la romanisation des campagnes et la structuration de l'espace rural des cités. Pour les Gaules, la validité de cette démarche avait été montrée par P. Ouzoulias dans les actes des deux colloques sur la romanisation de la Gaule et sur les territoires des cités de l'Occident romain[23]. Dans le premier cas, le débat porte sur la validité du concept géographique de *Villa Landscape* et de *Non Villa Landscape* proposé par nos collègues néerlandais dans l'analyse spatiale des régions du nord en limite du territoire romain[24] (cf. *supra* p.162-163). Dans le second, la question est de savoir si l'on peut suivre ce que M. Reddé tire de cette cartographie lorsqu'il affirme, dans la conclusion du volume, qu'il faut « revenir définitivement de l'idée extrêmement répandue, mais manifestement controuvée, selon laquelle les *villae* gallo-romaines seraient plus densément implantées au voisinage des agglomérations » (p. 639), en entendant par là les chefs-lieux de cité. Je les envisagerai successivement.

Ce concept géographique avait fait l'objet d'une première critique par D. Bayard et W. De Clercq dans un article où ils comparaient la Flandre du Nord et le bassin de la Somme, deux régions du nord de la Gaule distantes de 150 à 200 km : nuançant une opposition trop binaire, ils concluaient qu'« il faut plutôt parler de paysages où prédominent ces différentes formes d'habitat »[25]. Comme le souligne M. Reddé dans sa conclusion, en s'appuyant sur les données synthétisées par A. Nüsslein, l'analyse spatiale montre qu'il existe des secteurs sans villas au cœur même de la zone d'étude (p. 639). Mais surtout au plan conceptuel lors du colloque organisé par l'Inrap et le Musée du Louvre sur la romanisation des Gaules, W. De Clercq soulignait que l'intégration des campagnes bataves et ménapiennes « se manifestait autrement que par la construction d'une villa ou l'utilisation d'une vaisselle en terre sigillée »[26]. De son côté, P. Ouzoulias recommandait de prendre des distances avec une distinction entre les deux types de paysage qui reliait un processus culturel et à un processus économique. La villa est bien liée à la romanisation. Mais il faut « abandonner le paradigme selon lequel elle serait le mode normal, sinon exclusif de la mise en valeur des terres ». « Il existe entre la petite ferme, la villa de taille modeste et le complexe palatial de plusieurs dizaines d'hectares d'assiette, un

---

22. P. Ouzoulias, « Les campagnes gallo-romaines : quelle place pour la villa ? » dans P. Ouzoulias, L. Tranoy dir., *op. cit*. n. 5, p. 189-211, fig. 6 p. 203.

23. *Ibid*. ; P. Ouzoulias, « La géographie de la villa dans la Gaule romaine. Quelques observations » dans J.-L. Fiches, R. Plana Mallart, V. Revilla Calvo dir., *Paysages ruraux et territoires dans les cités de l'Occident romain.* Gallia et Hispania*. Paisajes rurales y territorios en las ciudades del Occidente romano*, Gallia *e* Hispania, Montpellier 2013, p. 253-268.

24. N. Roymans, T. Derks éds., *op. cit.* n. 3 ; cf. *supra* t. 1, ch. 2.

25. D. Bayard, W. De Clercq, « Organisation du peuplement et habitat en Gaule du Nord. Confrontation de deux exemples régionaux, la Picardie et la Flandre septentrionale » dans J.-L. Fiches *et al., op. cit.* n. 24, p. 177.

26. W. De Clercq, « Aux confins septentrionaux des Gaules, la "romanisation" des campagnes du nord de la *civitas Menapiorum* » dans P. Ouzoulias, L. Trannoy dir., *op. cit*. n. 5, p. 213-229.

continuum d'établissements dont l'étendue et la variété diffèrent selon les cités, les terroirs et les époques »[27]. À l'intérieur de la zone d'étude de RurLand, les terroirs pauvres dont il a été question plus haut sont bien dépourvus de villas. Mais surtout, observe M. Reddé dans ses conclusions finales, « l'analyse spatiale montre […] des densités très différenciées selon les cas, avec des concentrations fortes dans le cas de Metz, au moins vers le sud-est, mais un tissu beaucoup plus lâche autour de Reims, par exemple » (p. 620).

Le second point, la relation spatiale entre villas et agglomération, avait été discuté par P. Ouzoulias dans une communication au colloque Ager de Barcelone à propos de la distinction géographique que j'avais faite dans l'étude du territoire de *Caesarea*. Je reconnaissais deux campagnes, l'une structurée par les villas disposées en arc de cercle sur une profondeur d'une vingtaine de kilomètres depuis cette ville et l'autre, restée dans l'état qui avait précédé la constitution des domaines de rendement assurant les revenus de ses notables : les villas y étaient rares et le village dominait. Cette distinction, qui anticipait celle faite par N. Roymans et T. Derks, était associée au rejet de l'opposition binaire qui aurait appliqué à ce territoire l'opposition de deux Afriques, celle que C. Courtois appelait « l'Afrique oubliée » et cette autre que C. Lepelley qualifiait de « vraiment romaine »[28]. P. Ouzoulias objectait une rareté des villas aux abords de Nîmes qu'il jugeait paradoxale s'agissant d'une cité aussi prospère dont le territoire proche est particulièrement bien connu grâce à de nombreuses opérations d'archéologie préventive[29]. En fait, cette absence qui par ailleurs doit être relativisée[30] s'explique par l'exploitation agricole de la proche campagne d'une ville pour en alimenter les marchés que N. Bernigaud décrit dans le chapitre 11 (p. 542-546 cf. *infra* p. 190). On retrouve ici le problème du vocabulaire évoqué plus haut. Ainsi les archéologues britanniques qui ont travaillé sur le comportement des élites qualifient de suburbaines des villas situées dans un rayon de 30 à 40 km dans le cas de Rome et de 4 à 5 km dans celui de Pompéi[31]. « Suburbain » présente ici une dimension culturelle qui justifie l'utilisation qu'en fait R. Sablayrolles quand il qualifie de « villa suburbaine » le grand bâtiment de Saint-Bertrand de Comminges situé en limite de la ville : sa taille, écrit-il, est sans mesure commune avec les *domus* urbaines dont par ailleurs elle possède tous les traits et, dans son orientation, il se détourne de la ville et regarde vers la campagne[32]. Il faut préférer la reconnaissance d'un processus. Ainsi, l'appropriation

---

27. P. Ouzoulias, *art. cit*. n. 23, p. 196.

28. Ph. Leveau, « La ville antique et l'organisation de l'espace rural : *villa*, ville, village », *Annales(ESC)*1-4, 1983, p. 931-932, cité par P. Ouzoulias 2013, *op. cit.* n. 24, p. 254 n. 1.

29. P. Ouzoulias, « La géographie de la villa dans la Gaule romaine. Quelques observations » dans J.-L. Fiches *et al.* dir., *op. cit.* n. 24, p. 258.

30. A. Gilles, *Vivre et produire dans les campagnes de la colonie de Valence*, Mergoil 2016, p. 28.

31. G. Adams, *Rome and the social role of elites villas in its suburbs*, Oxford 2008.

32. R. Sablayrolles dans M. Fincker, M.L Maraval, M.T. Marty, R. Sablayrolles dir., *Saint-Bertrand-de-Comminges. V. Campus puis Villa suburbana : évolution d'un quartier périphérique de la capitale convène,* Bordeaux 2015, p. 234.

de la campagne par les élites arécomiques depuis Nîmes et leur structuration relèvent d'un processus fondamentalement différent de celui qui est en œuvre dans les campagnes de Cologne, une colonie romaine dans la zone du *limes*.

Dans les deux cas, la position des villas est envisagée en fonction de la notion d'aire de service et de la théorie des lieux centraux selon lesquelles une agglomération tire sa subsistance de la campagne. Mais cette explication entre en concurrence avec d'autres, dont leur rapport aux axes routiers qu'illustre le cas des Ambiens (cf. *supra* p. 162). Comme l'observe plus bas N. Bernigaud à propos de la répartition des établissements ruraux autour des capitales de cités (p. 546), R. Agache avait montré dans les années 1970 que, sur leur territoire, les plus fortes concentrations de villas se situaient au sud et à l'est d'Amiens/*Samarobiva*, de part et d'autre des voies qui relient ce chef-lieu à ceux des cités voisines. Dans ces deux cas, la géographie de la villa est bien « révélatrice des systèmes productifs et des niveaux de développement, comme l'écrit A. Nüsslein (p. 219). Mais elle n'explique pas tout et en particulier ne rend pas compte de l'opposition entre la modestie des villas des Rèmes, alliés précoces de Rome et *civitas foederata*, et la taille des villas des Médiomatrices et des Ambiens sur laquelle P. Ouzoulias avait attiré l'attention[33].

Ce chapitre est complété par deux encarts qui portent l'un sur l'exploitation des « milieux à forte contrainte » (p. 207) et l'autre sur les villages et hameaux paysans (p. 227-233). Le premier aurait été mieux placé dans le chapitre 7 qui porte sur l'aménagement du sol. Le second traite d'une « question controversée » comme en souligne le sous-titre, le rôle du village, une catégorie de l'habitat rural à laquelle un chapitre aurait pu être consacré, peut-être en relation avec les parcellaires fossilisés sous forêt que décrivent F. Favory et C. Furchart dans ce chapitre. Cet absence s'explique par la conjonction de l'affirmation de médiévistes, selon lequel le village est une création médiévale, et d'une approche institutionnelle de l'habitat paysan au détriment de la réalité matérielle du regroupement. C'est en ce sens qu'il faut lire la phrase d'A. Grenier quand, reprenant l'opinion de Fustel de Coulanges, il écrit dansle chapitre consacré au domaine gallo-romain : « Le village ne fut jamais dans l'Antiquité romaine un groupement officiel et légal… Au lieu que le domaine fasse partie de la commune rurale comme de nos jours, c'est le village qui fait partie du domaine et lui est subordonné »[34].

L'équipement et les formes des établissements ruraux du Bas-Empire (chapitre 4 ; p. 235-305)

Le chapitre 4 porte sur les établissements ruraux durant la période dite du Bas-Empire qui va du milieu du IIIe siècle à celui du Ve siècle. M. Kasprzyk y montre que les techniques de construction décrites par S. Fichtl pour la période de La Tène et par N. Bernigaud pour celle du Haut-Empire persistent. En effet, comme le dernier l'avait relevé et contrairement à

33. P. Ouzoulias, « La géographie de la villa dans la Gaule romaine. Quelques observations » dans J.-L. Fiches *et al.* dir., *op. cit.* n. 24, p. 266.

34. A. Grenier, *L'Archéologie du sol,* Paris 1934, p. 885.

une idée reçue, la romanisation de la Gaule ne s'est pas traduite par l'adoption générale de la construction en dur (cf. *supra* p. 171). Adoptant un même point de vue historiographique sur le devenir de l'habitat dans cette période troublée, M. Kasprzyk retrace l'acquisition des données durant les trente dernières années. Il relève, comme N. Bernigaud pour l'Île-de-France, une perte de données due aux « modes d'exploration et de conservation » des sites archéologiques (cf. *supra* p. 166-167). Il complète l'inventaire des formes de « établissements ruraux » présenté par celui-ci et par A. Nüsslein et dresse une typologie des variantes architecturales des bâtiments sur poteaux d'origine laténienne apparues, à laquelle il ajoute des établissements qualifiés « de traditions germaniques » parce qu'ils évoquent des prototypes attestés au moins au IIe siècle entre Rhin et Elbe. Ce tableau est complété par la présentation de bâtiments sur solin ou excavés – dont des fonds de cabanes – et par celle de fortifications érigées pour mettre en défense certains établissements. Passant ensuite à celle des équipements agricoles, il dresse la liste des aménagements viticoles et des structures de combustion et de chauffe parmi lesquelles se distinguent des « séchoirs ». Dans la partie finale de ce chapitre, M. Kasprzyk décrit l'évolution de ces régions au début de l'Antiquité tardive sous le titre « La structuration des établissements ruraux du Bas-Empire ».

Les systèmes agricoles de la Gaule du Nord-Est (chapitre 5-7)

La seconde partie du volume qui compte trois chapitres (t. 2 p. 309-451) est consacrée aux systèmes agricoles dont M. Reddé traite à partir de « ce que nous apprennent les sources écrites » (chap. 5, p. 307-326), S. Lepetz et V. Zech-Matterne à partir des plantes cultivées et des animaux élevés (chap. 6, t. 2 p. 327-400) et F. Favory et C. Fruchart à partir des parcellaires (chap. 7, t. 2 p. 401-454). Il faut ici rappeler les différents sens de « système ». Pris dans un sens faible, système agraire désigne « l'agencement formel de l'espace exploité par l'agriculture : les parties du finage, morcellement et parcellement, et parfois des éléments du régime agraire »[35]. Par la suite avec l'avènement de la systémique, « système » a pris un sens fort pour désigner un ensemble organisé d'interactions. Dans le cas présent, l'importance des interactions entre agriculture, société et milieu naturel justifie une utilisation de système dans son sens fort et agricole plutôt que dans celui de « système de culture ». Le schéma conceptuel d'un système agraire emprunté à C. Raynaud que M. Reddé reproduit dans sa conclusion en relève (p. 641, fig. 1).

Grands domaines et petites exploitations rurales (chapitre 5, p. 307-324)

Comme en précise le sous-titre, ce court chapitre intitulé « Grands domaines et petites exploitations rurales » traite de « ce que nous apprennent les textes latins ».

Ce chapitre doit être lu en référence à la méthodologie préconisée par M. I. Finley. Dans son *Ancient Economy*, celui-ci recommandait d'utiliser les idéaux-types de M. Weber pour

35. R. Brunet, R. Ferras, H. Théry, *Les mots de la géographie*, Paris 1992, p. 428.

suppléer l'insuffisance de la documentation écrite[36]. De leur côté, P. Garnsey et R. Saller jugeaient que l'« archéologie sert trop souvent de soutien à la tradition littéraire » et qu'elle ne pouvait pas être utilisée pour restituer une « structure économique » ou un « mode social de production »[37]. Cette position est devenue indéfendable. M. Reddé qui a piloté une entreprise fondée essentiellement sur l'archéologie s'adresse donc ici aux archéologues des régions du nord de la Gaule qui utiliseraient des textes des agronomes. Sa position peut se résumer ainsi : le recours aux textes est « un salutaire garde-fou qu'il convient d'avoir en tête » (p. 324). Mais les archéologues ne doivent pas oublier que leurs auteurs documentent une agriculture italienne et méditerranéenne et ne nous apportent aucune information directe sur celle qui était pratiquée dans la Gaule du Nord-Est. Celle-ci en différait par des savoirs agronomiques hérités et par un climat qui excluait certaines des plantes qui faisaient la richesse des régions méditerranéennes, à moins de les adapter au milieu océanique. Compte tenu de cette mise en garde, il est possible d'utiliser la correspondance de Pline le Jeune et les écrits des Agronomes latins, de Columelle plus particulièrement, en en croisant l'apport avec des données archéologiques et des modèles conceptuels pour éclairer le fonctionnement des deux formes d'exploitation du sol opposées que sont le grand domaine aristocratique et la petite exploitation familiale.

M. Reddé qui a consacré plusieurs articles à la question de la villa[38] revient sur le problème terminologique que pose la polysémie du latin *villa* et son utilisation en archéologie (cf. *supra* p.167-168). Il centre son exposé sur la question des « seuils économiques » qui distinguent l'exploitation familiale (la ferme) de l'entreprise agricole (la villa). À cet effet, il s'attache à définir la relation entre surface cultivable et force de travail à partir d'un passage de Columelle qu'il reproduit et traduit[39]. R. Duncan-Jones et A. Carandini, ont utilisé le premier pour calculer le prix de la terre et le second pour définir la *villa perfecta* (p. 315-316), le passage où cet agronome traite d'unités de surface cultivable correspondant à plusieurs paramètres qui déterminent l'investissement : la mise en culture de 200 jugères (50 ha) pour moitié en céréales pour moitié en légumes nécessite (seulement) deux attelages de bœufs, 2 bouviers et six ouvriers.

La suite du chapitre consiste en une relecture critique de la documentation utilisée par M.I. Finley pour défendre l'idée d'une limitation technique de la rentabilité de l'agriculture par la pratique de la jachère complète, une position que M. Mazoyer et L. Roudart ont reprise

---

36. Dans idéal-type, il faut retenir « type » qui signifie que l'on retient des traits typiques qui ne se retrouvent pas tous dans les cas étudiés. Un modèle a la même fonction. Mais la notion inclut une approche quantitative dans sa construction. La « villa catonienne » est un idéal-type. Mais on construira un modèle de peuplement à partir de données relevant de l'habitat.

37. P. Garnsey, R. Saller, *L'empire romain. Économie, société, culture*, Paris 1994, p. 95.

38. M. Reddé, « Genèse et développement des formes de la villa romaine dans le nord-est de la Gaule », *JRGZ* 61, 2014, p. 103-136 ; *Id.*, « Grands et petits établissements ruraux dans le Nord-Est de la Gaule romaine : réflexions critiques », *REA* 117, 2015, p. 575-612 ; *Id.*, « Fermes et *villae* romaines en Gaule chevelue. La difficile confrontation des sources classiques et des données archéologiques » dans Dossier. Archéologie romaine, *Annales(HSS)* 72-1, 2017, p. 47-74.

39. Col. *De re cultura,* II, 12

dans un chapitre consacré au « système à jachère et culture attelée légère »[40]. L'objectif est de rappeler que celle-ci ne doit pas être considérée comme une fatalité, que la rotation et la complémentarité des cultures étaient connues dans l'Antiquité de même qu'était pratiquée la fumure des champs. Cette suggestion anticipe les observations faites dans le chapitre suivant par V. Zech-Materne et S. Lepetz sur la rotation des cultures en fonction des sols et des espèces, sur l'adaptation des espèces céréalières aux conditions climatiques (p. 353-358) et sur les amendements (p. 384-396), auxquels on se reportera. M. Reddé fait suivre ces observations d'une discussion de la validité des évaluations dont les rendements céréaliers ont fait l'objet (sur ceux-ci cf. p. 396-397). Reprenant les calculs effectués par P. Ouzoulias[41], il conclut que M. Mazoyer et L. Roudart sous-estiment « la rentabilité potentielle d'une agriculture italienne antique qui n'est guère inférieure dans les meilleurs cas à celle du XIXe siècle » (p. 320).

Intitulée « D'un modèle à l'autre » (p. 322-323), la fin du chapitre clôt la réflexion méthodologique en l'étendant à l'utilisation de modèles, qui sont des constructions abstraites visant à comprendre une situation empirique. La villa modélisée à partir des textes de Caton, de Varron et de Columelle en relève. Il s'agit ici de rappeler qu'une modélisation fondée sur un type de sources agronomiques doit prendre en compte des données historiques. Il donne en exemple la modélisation de la superficie minimale emblavée dont devait disposer une famille d'une douzaine de personnes « pour subsister, mais non prospérer et encore moins dégager des surplus et payer l'impôt sans compter l'éventuelle redevance foncière ». En s'appuyant sur les travaux d'économistes, P. Ouzoulias avait d'abord suggéré 4 à 5 ha avant de réévaluer cette superficie à la hausse : 9 à 12 ha pour inclure la jachère, les bois et le saltus. Pour M. Reddé sa première évaluation était la bonne. Car la seconde, écrit-il, même si le climat et les sols diffèrent, est démentie par les textes relatifs aux allotissements césariens en Campanie. Ces développements trouvent une illustration plus loin dans le chapitre 9 où il décrit en Vétéravie un dense semis de « petits établissements à bâtiments dispersés dans la cour qui n'atteignent pas 4 ha et descendent jusqu'à 1 ha implantés "au plus près du marché militaire" (p. 497). A. Nüsslein s'était servi de ce cas pour décrire la relation « *villae*, marchés, développement et romanisation » et en avait dressé la carte (p. 223, fig. 60).

Cela m'amène à revenir sur des textes d'où M. Reddé conclut que « la structure même des *fundi* et l'organisation pratique des exploitations rurales au sein d'une même propriété nous reste donc pratiquement inatteignables à travers les rares textes qui nous sont parvenus » (p. 311). Le premier est la lettre de Pline à Calvisius Rufus (p. 310) [42]. Dans un essai sur la pensée commerciale romaine, G. Minaud avait montré que, derrière le tableau qualitatif de ses domaines et de ceux qu'il envisage d'acquérir, Pline y donne des indications suffisantes « pour comprendre que, parallèlement à celles-ci, un budget de fonctionnement prévisionnel avait été établi ». Son raisonnement « est vraisemblablement bâti sur la comparaison arithmétique

---

40. M. Mazoyer, I. Roudart, *Histoire des agricultures du monde. Du néolithique à la crise contemporaine*, Paris 1998.

41. P. Ouzoulias, *L'économie agraire de la Gaule...*, *op. cit.* n. 11.

42. Plin. Iun., *Epistulae*, III, 19.

du total de charges d'exploitation respectives à celui » de leur cumul. Pline a également pris en compte les aspects extra-comptables que sont les économies d'échelle qui diminuent les frais d'exploitation et la gestion des ressources humaines[43]. Cette lettre éclaire la situation des *fundi* décrits dans les deux Tables alimentaires des Ligures Baebini et de Veleia dont il rappelle qu'ils réunissent plusieurs *villae*. Celles-ci, le second cas envisagé illustrent un processus de concentration foncière au profit de certains propriétaires sans que pour autant ils aient possédé des domaines d'un seul tenant. Les 51 d'entre eux qui hypothèquent leurs terres à l'époque de Trajan se partagent 300 domaines dont aucun ne dépasse 30 ha, ce qui veut dire que chaque propriétaire possède en moyenne six domaines sur le territoire de la cité. Mais certains se distinguent par la possession d'un plus grand nombre de domaines[44]. De même, en Afrique, à la fin du Vᵉ siècle, les actes de vente des *Tablettes Albertini* montrent que le domaine reconstitué par Flavius Geminius Catullinus juxtapose une multitude de parcelles[45].

Ces textes éclairent la situation foncière d'une région en permettant d'y reconnaître des ensembles domaniaux quand, dans un cas bien documenté, on peut croiser des données archéologiques, l'épigraphie rurale, l'archéologie funéraire et le suivi des découvertes archéologiques. J'en ai fait l'expérience dans une microrégion du territoire d'*Aquae Sextiae* en Narbonnaise puis dans un inventaire raisonné des villas des territoires des cités d'Arles, de Marseille et d'Aix[46]. On peut leur adjoindre les textes juridiques. J'ai ainsi eu l'occasion d'attirer l'attention sur l'exploitation d'un passage où Ulpien mentionne des voies privées dont certaines conduisent d'une voie publique à la villa et d'autres assurent la circulation dans le domaine. A. Grenier qui en faisait état citait deux exemples. Le premier est « la mention d'une *via privat(a) C. Iul(i) Tauric(i)* sur une inscription trouvée dans le Marais Poitevin à proximité d'une ancienne route romaine ». Un doute plane sur elle[47]. Le second est assuré et remarquable par le formulaire. C'est une inscription rupestre située au lieu-dit « Sous Balme »

---

43. G. Minaut, *La comptabilité à Rome. Essai d'histoire économique sur la pensée comptable commerciale et privée dans le monde antique romain*, Lausanne 2005, p. 335.

44. G. Petracco, G. Petracco-Sicardi, « Struttura delle dichiarazioni ed evoluzione del territorio e della proprietà fondiaria nella Tavola di Veleia » dans P.L. Dall'Aglio, C. Franceschelli, L. Maganzani dir., *Atti del IV Convegno Internazionale di Studi Veleiati, Veleia-Lugagnano Val d'Arda, 20-21 Settembre 2013,* Bologne 2014, p. 179-192.

45. C. Courtois, *Les Vandales et l'Afrique*, Paris 1952.

46. Ph. Leveau, « Sculpture funéraire et présence des élites gallo-romaines dans les campagnes de la cité romaine d'*Aquae Sextiae* » dans V. Gaggadis-Robin, P. Picard dir., *La sculpture romaine en Occident. Nouveaux regards. Actes des Rencontres autour de la sculpture romaine 2012*, Aix-en-Provence 2016, p. 223-236 ; Ph. Leveau, M. Turci, « Villas résidentielles, villas productives et économie domaniale sur les territoires des cités romaines d'Arles, Aix et Marseille », *Revue Archéologique de Narbonnaise*, à paraître.

47. *CIL* XIII, 11081. Interprétant ce texte comme funéraire, M. Provost, J. Hiernard, J. Pascal, A. Vinatié (col.), *La Vendée* (85), Paris 1996, p.141 lisent : [- -*Fla ?*ou *Octa ?]via privat[a sibi] / [et] C(aio) Iul(io) Tauric[o / filio ou marita]*.

sur la commune de Chazey-Bons dans le Bas-Bugey, 6 km au nord de Belley[48]. M. Christol en a publié une autre sur la cité de Béziers et j'en connais encore trois en Provence. Dans d'autres cas, elles sont repérables sur des photos aériennes[49].

Une enquête fondée sur la distinction entre des villas résidentielles et des villas productives permet de reconnaître sur le terrain le processus de constitution de grands domaines formés de l'agrégation de villas dont le statut a changé. Ce processus est celui qui ressort de la lettre de Pline citée par M. Reddé : l'usage du bâtiment résidentiel d'une propriété (*praedia*) qui a été rachetée n'est plus réservé au *dominus fundi* : la *pars urbana* devient en partie ou en totalité le centre administratif du domaine et un *actor* s'y installe. M. Christol a ainsi utilisé les épitaphes des mandataires du propriétaire d'un domaine pour éclairer un mode indirect de gestion des biens ruraux[50]. La documentation épigraphique disponible dans le Nord-Est de la Gaule est sans doute moins abondante qu'en Italie et, à un moindre degré, en Narbonnaise. Néanmoins je suis persuadé que celle qui figure sur les cartes dressées par P. Ouzoulias dans ses diverses publications et celle qu'A. Nüsslein a présentée dans le chapitre 3 de synthèse sur la villa peuvent être exploitées dans une perspective identique et qu'il aurait été possible de consacrer un chapitre à la reconnaissance de domaines à partir d'études de cas. La cité des Trévires semble plus particulièrement propice à une recherche qui prolongerait le travail de J. Krier et P. Henrich sur les villas et mausolées trévires[51]. J. France avait déjà réalisé une étude pionnière des représentations que leurs monuments funéraires donnaient des activités économiques de cette cité des Trévires[52]. La question avait été abordée lors du colloque « Mausolées et grands domaines ruraux » réuni et publié par J.-N. Castorio et Y. Maligorne dans le cadre du programme RurLand[53]. J. Krier en a récemment apporté un nouveau témoignage : il explique la découverte d'un anneau trouvé dans une tombe de Lamadelaine au pied de l'*oppidum* trévire du Titelberg par la présence d'un affranchi des *Lutatii Catuli* que les affaires de cette famille auraient conduit à résider quelque temps dans la région[54]. Elle y possédait probablement

---

48. A. Grenier, *L'Archéologie du sol,* Paris1934, p. 7

49. I. Bermond *et. al.*, « Marinesque (Loupian, Hérault). Un relais routier sur la voie Domitienne », *Gallia* 73-1, 2016, p. 41-69 ; Ph. Leveau, « Voies privées, grands domaines et évergétisme routier. Études de cas », *Aquitania* 37, 2021, p. 129-143.

50. M. Christol, « Le patrimoine des notables en Gaule Méridionale. Apports et limites de l'épigraphie », *Histoire et sociétés rurales* 19-1, 2003, p. 149 = M. Christol, *Une histoire provinciale. La Gaule narbonnaise de la fin du IIe siècle av. J.-C. au IIIe s. ap. J.-C.,* Paris 2010, p. 482.

51. J. Krier, P. Henrich, « Monumental Funerary Structures of the 1st to the 3rd Centuries Associated with Roman Villas in the Area of the *Treveri* » dans N. Roymans, T. Derks éds., *op. cit*. n. 3, p. 211-234..

52. J. France, « Les monuments funéraires et le "capitalisme" des élites Trévires » dans J. Andreau, J. France, S. Pittia dir., *Mentalité et choix économiques des Romains*, Bordeaux 2004, p. 149-179.

53. J.-N. Castorio, Y. Maligorne dir., *Mausolée et grands domaines ruraux à l'époque romaine dans le nord-est de la Gaule*, Bordeaux 2016.

54. J. Krier, « Grab 36 aus Lamadelaine und die altitalische Familie der *Lutatii Catuli* », *ArchaeologiaLux* 4, 2017-2018, p. 95-113.

des terres, comme on le sait pour la Gaule du Sud au Ier siècle. av. J.-C., où résidaient des propriétaires terriens (*agricolae*), des éleveurs (*pecuarii*), des publicains (*publicani*) et des hommes d'affaires (*negotiatores*) dont Fonteius, le gouverneur, avait défendu les intérêts[55].

Les deux chapitres qui suivent s'inscrivent dans la démarche méthodologique qui vient d'être présentée : restituer l'économie d'une région en relisant les sources écrites à partir de nouveaux outils fournis par l'archéologie moderne.

Systèmes agro-pastoraux à l'âge du Fer et durant la période romaine en Gaule du Nord (chapitre 6, p. 327-400)

C'est en effet de cette démarche que procède le chapitre 6 où S. Lepetz et V. Zech-Matterne reprennent la question du système agricole en l'abordant à partir de la bioarchéologie, c'est-à-dire des indicateurs (*proxies*) archéobotaniques et archéozoologiques fournis par les sites archéologiques (p. 327-400). Ce chapitre constitue une avancée remarquable dans la connaissance de la géographie de la production des céréales et de leur commercialisation. S'agissant de la première, si l'on se reporte à la zonation de la carte des zones ateliers (fig. 6 p. 335) et à son commentaire, p. 339, on constate que les plaines du nord de la France et du Bassin Parisien ne constituent pas un ensemble homogène : les zones EFK (Bassin parisien et Champagne) sont productrices de blés nus associées à des légumineuses, tandis que la zone C (Somme et plateau picard) et la zone H occupent une situation intermédiaire entre elles et les zones A et B productrices de blé vêtu (p. 339).

Pour traiter la question, ces chercheurs s'appuient sur des synthèses qui portent sur l'ensemble des espèces animales et végétales impliquées dans les activités rurales de la région. S'agissant des restes végétaux, ils accordent pour des raisons techniques une attention particulière aux céréales dont la conservation dans les sites ruraux et urbains a été favorisée au sein des restes carbonisés par les modes de préservation. Ils excluent les restes animaux provenant de contextes urbains qui fournissent des lots dissemblables. Ces derniers sont traités en même temps que les poissons dans le chapitre 11 à propos de l'approvisionnement des marchés locaux (p. 551-558). Leur objectif est de cerner des associations préférentielles d'espèces animales et végétales révélatrices de complémentarités entre cultures et cheptel pour en mettre en évidence la partition régionale et appréhender les changements intervenus durant trois périodes : la fin de l'âge du Fer et l'époque augustéenne, le Haut-Empire et l'Antiquité tardive. La cartographie des productions végétales et celle du cheptel sont réalisées à partir de dix zones ateliers couvrant l'ensemble de la région (fig. 6, p. 335). Le choix des cultures est très probablement conditionné, comme de nos jours, par les spécificités régionales des sols.

La projection des taxons les mieux représentés sur la zone d'étude permet une cartographie des productions végétales (fig. 14-18). L'orge vêtue et le blé amidonnier étaient le fondement des agricultures laténiennes. Mais les blés nus étaient cultivés dès cette époque dans l'Île-de-France, ce que M. Reddé utilise comme un argument contre la tentation d'associer petite exploitation

55. Cic., *Pro Fonteio*, XX, 46.

et arriération économique (p. 499). L'époque romaine est caractérisée par le développement des blés nus et de l'épeautre, une céréale (*Triticum spelta*) vêtue biologiquement voisine du froment (*Triticum aestivum*) qui est réputée pour sa tolérance aux sols médiocres et paraît plus rentable en culture d'hiver. Elle a fait l'objet d'un colloque d'où il ressort qu'elle a été la céréale de base d'un monde barbare, celtique et germanique.[56] Dans la zone septentrionale, les céréales vêtues persistent, mais l'épeautre contrebalance l'amidonnier, tandis que dans le centre du Bassin Parisien « apparaissent des agricultures spécialisées dans la production des blés nus, auxquelles s'associent à partir du IIe siècle des cultures de légumineuses » (p. 344). Les céréales à grain vêtu nécessitent une série d'opérations de décorticage pour libérer de son enveloppe le grain et le rendre propre à la consommation humaine. Celles dites à grain nu présentent l'avantage de demander moins de travail et d'occuper un plus faible volume, ce qui offre un indéniable avantage pour le stockage et le transport et en favorise la culture. Elles sont donc bien adaptées à un approvisionnement des villes et des camps militaires.

L'étude archéobotanique de V. Zech-Matterne est complétée plus bas par celle qui a été conduite sur 50 sites de Hesse et de Franconie. M. Reddé en traduit le résumé dans le chapitre consacré à la dynamique d'occupation du sol en Vétéravie (p. 495-497). Son auteur décrit des systèmes d'agriculture celtique, germanique et romain. Le système germanique est un système de subsistance simple. Le système romain se distingue du système celtique par la culture des taxons les plus productifs. M. Reddé en déduit que l'avancée germanique a introduit une rupture dans les modes d'exploitation du sol bien avant l'occupation romaine et que la colonisation romaine avait pris la forme d'un « front pionnier ».

Au total, cette histoire doit être lue à la lumière du fait historique majeur que constituent l'approvisionnement en blé des troupes stationnées dans les camps et postes militaires du *limes* de Germanie et la croissance rapide de la population urbaine. Celle-ci est évaluée à plusieurs centaines de milliers d'habitants auxquels il faut probablement ajouter les Germains d'au-delà du *limes*. En effet à partir du IVe siècle au moins, la fourniture de blé fut « l'instrument le plus satisfaisant pour la stabilité des relations entre Rome et les Barbares septentrionaux, car il répondait aux besoins chroniques de subsistance des Germains et les contraignit à accepter la tutelle de Rome »[57]. Les sources ne l'évoquent pas pour les périodes antérieures. Mais l'intérêt bien compris de Rome était d'éviter que de mauvaises récoltes déstabilisent les tribus de Germanie libre qui seraient tentées d'envahir le territoire romain.

Il ressort de l'étude des carporestes qu'au cours de la période romaine, la production de blés nus s'est développée dans la vallée de la Seine et le centre du bassin parisien avant de s'étendre vers le nord et le plateau picard. Ainsi s'est établie une spécialisation géographique entre ces régions où, sans faire l'objet d'une monoculture, les variétés qui accompagnent le développement de la boulangerie sont dominantes, et les régions du Nord et de l'Est où ce sont les céréales à grain vêtu plus rustiques et mieux adaptées aux climats froids et humides.

---

56. J.P. Devroey, J.-J. Van Mol, *L'épeautre* (Triticum spelta). *Histoire et ethnologie*, Treignes 1989.
57. C. Delaplace, *La fin de l'Empire romain d'Occident. Rome et les Wisigoths de 382 à 531*, Rennes 2015, p. 80.

Parmi ces dernières se distingue l'épeautre, une céréale vêtue bien représentée au nord de la Somme et de l'Oise. Son adaptation aux conditions climatiques est confirmée par le parallèle qu'offre la Grande-Bretagne où sa production se développe à partir du IIIe siècle dans certaines régions, la multiplication des structures de décorticage qui rendent le grain disponible pour la mouture ou la commercialisation (p. 358).

Après avoir présenté la complémentarité des espèces animales et végétales associées durant la période, les avoir cartographiées sur le territoire envisagé en relation avec les sols et les façons culturales, S. Lepetz et V. Zech-Matterne s'interrogent sur la relation entre la production de céréales à grains vêtus, l'alimentation animale, l'amélioration de la stature des bovins et des équidés et, par voie de conséquence, l'augmentation de la quantité de viande et de la force de travail observée à la fin de l'âge du Fer et durant la période romaine. On l'attribuait à une amélioration zootechnique des espèces. Mais cela n'en expliquait pas la régression à la fin de l'Antiquité. S. Lepetz et V. Zech-Matterne démontrent qu'en réalité le facteur explicatif réside dans la qualité de l'alimentation animale et décrivent les éléments d'une première révolution fourragère qui, dans l'Antiquité, aurait accompagné une petite révolution agricole (p. 369-384). Si la taille des chevaux ne diminue pas à la fin de l'Antiquité, c'est parce qu'un savoir-faire n'est pas perdu quand on a des raisons de le conserver. Dans ce cas, « les éleveurs ont bel et bien su mettre en œuvre ce qu'il fallait pour garder leurs grands chevaux ». Ils assortissent cette hypothèse d'une seconde pour laquelle ils font appel à l'interprétation que F. Sigaut faisait de l'invention de la faux à foin : « en accroissant plusieurs fois le rendement du travail humain dans la récolte du fourrage, la faux à foin a permis aux sociétés européennes d'utiliser le travail humain bien plus intensivement que nulle part ailleurs dans le monde »[58]. L'augmentation de la taille des animaux résulterait non d'une intention délibérée commandée par la demande, – celle du marché –, mais d'un cercle vertueux amorcé dès la fin de l'âge du Fer : cette époque, « et plus encore à l'époque romaine, on ne cherche plus à augmenter la capacité de production, mais la productivité » (p. 392).

Sous le titre : « Rôle et bénéfices des amendements sur les capacités de production d'un sol de culture » (p. 384-397), S. Lepetz et V. Zech-Matterne concluent ce chapitre par de précieuses considérations sur la productivité agricole dont ils ont une lecture optimiste, celle d'un progrès continu qu'ils font débuter avant la conquête dans la société gauloise de la période de La Tène, idée partagée par F. Malhrain et Th. Lorho dans le chapitre 8 (cf. *infra)*. La volonté d'augmenter la productivité se serait traduite par une meilleure répartition des tâches dans le calendrier agricole, par le choix des espèces cultivées et des animaux élevés et par les innovations techniques dans l'outillage auxquelles G. Huitorel vient de consacrer une étude[59] : le moulin rotatif, le *vallus* et la faux auxquels on ajoutera les perfectionnements apportés à

---

58. F. Sigaut, « L'évolution technique des agricultures européennes avant l'époque industrielle », *RACF* 27-1, 1988, p. 22.

59. G. Huitorel *Outils, bâtiments et structures d'exploitation des campagnes du nord de la Gaule. Essai de caractérisation des équipements et des activités des établissements ruraux (Ier-Ve siècle apr. J.-C.)*, Dremil-Lafage 2020.

l'araire que F. Favory et C. Fruchart décrivent plus bas (p. 450). Comme le rappelle M. Reddé dans sa conclusion du volume (p. 649), c'était déjà l'idée défendue par l'historien britannique J.W. Liebeschuetz qui attribue un rôle majeur à une révolution agricole romaine favorisée par les progrès techniques dont l'effet aurait été un accroissement des surplus[60]. Elle s'oppose au paradigme du blocage des techniques qui faisait consensus il y a une cinquantaine d'années. Pour expliquer un processus inverse amorcé au IIIe siècle, ils invoquent un emballement du système qui aurait rencontré ses limites pour des raisons démographiques : une raréfaction de la terre disponible pour absorber la population ou inversement un manque de main-d'œuvre qui, dans les deux cas, aurait conduit à un « retour à une gestion des ressources animales et végétales mieux adaptées aux potentialités des territoires, mais aussi des forces de travail » (p. 399). Je reviendrai plus bas sur ces explications à propos de la fin de l'Empire romain.

L'aménagement du sol. Les systèmes parcellaires tardo-laténien et gallo-romains (chapitre 7 p. 401-449)

Leur qualification de système justifie l'inclusion de l'étude des parcellaires dans une partie consacrée aux systèmes. Dans le chapitre qu'ils leur consacrent, F. Favory et C. Fruchart les envisagent comme des témoignages d'une conquête agricole liée à l'expansion démographique de la Gaule durant le Haut Empire. Leurs contributions rééquilibrent en faveur de l'habitat paysan, isolé ou groupé en hameaux ou villages, souvent considéré comme marginal, une recherche trop centrée sur la villa, le grand domaine aristocratique et l'identification des formes qu'en génère l'exploitation. Ils y font le point sur les systèmes et réseaux parcellaires dont la mémoire a été conservée dans les paysages de la Gaule du Nord-Est en consacrant de longs développements à l'usage agropastoral pratiqué à l'époque romaine dans des secteurs occupés dès la protohistoire, puis abandonnés à des époques indéterminées pour des raisons inconnues. Deux raisons en justifient la qualification de « laboratoire du travail paysan » : le champ cultivé ou pâturé est par excellence le lieu de la production agricole et, ajoutons, c'est aussi celui où l'archéologue peut saisir l'effet du travail humain dans le paysage qu'il génère. D'orientation fortement méthodologique, leur exposé fait l'historique des études en en soulignant la très forte dépendance par rapport aux méthodes d'investigation utilisées. Il se termine par une rapide évocation de la question controversée de la centuriation, preuve de l'installation d'un peuplement de vétérans et de la spoliation de populations indigènes. Si la présence de cette forme typiquement romaine de division du territoire est assurée dans certains cas, l'idée qui s'impose est celle de l'existence dans cette partie de l'Europe nord-atlantique « de réseaux parcellaires structurés, cohérents, réguliers échappant aux normes morphologiques et métrologiques de la centuriation romaine ». Ils obéissent au principe de « coaxialité » qui exprime l'adaptation

60. W. Liebeschuetz, « Unsustainable development: the origin of ruined landscape of Roman Empire » dans L. de Blois, J. W. Rich éds., *The Transformation of economic Life under the roman Empire. Proceeding of the second Network Impact of Empire (Roman Empire, c. 22 BC. – AD. 476)*, Amsterdam 2002, p. 232-243.

de la morphologie agraire aux linéaments physiques. Dans ces conditions, il est préférable d'éviter de les rattacher à une période précise comme ce fut le cas avec la dénomination de *Celtic field*.

Ces avancées sont dues à l'archéologie du paysage dont le premier outil fut la télédétection pratiquée à grande échelle par G. Chouquer. Elle permit d'identifier des réseaux parcellaires à limites fossoyées ou surélevées en Côte-d'Or et dans le Jura et ouvrit la voie à la fouille de parcellaires et d'enclos fossoyés dont certains, en Normandie, remontaient à l'âge du Bronze. Plus récemment, la télédétection par laser ou lidar a permis d'étendre la recherche à des secteurs jusqu'alors inaccessibles à la recherche où, fait essentiel, un couvert forestier avait assuré la conservation des murettes qui les délimitaient et des terrasses de culture dans les secteurs accidentés. Le poids accordé à cette succession d'avancées techniques justifie pleinement le choix d'un « inventaire thématisé des parcellaires fossiles [ainsi] renseignés » plutôt qu'un classement et une présentation chronologique de ces réseaux qui donnerait à la romanisation du paysage une priorité par rapport à un héritage laténien et à des innovations. Parmi ces dernières, il faut compter la « fabrication » de terres agricoles par des communautés paysannes gallo-romaines dans des environnements à forte contrainte, qu'a suggérée P. Ouzoulias dans un article paru antérieurement dans *Gallia*[61]. Il s'appuyait précisément sur l'étude des systèmes parcellaires laténiens et gallo-romains que le lidar a révélés dans les massifs forestiers de Haye et de la forêt de Châtillon ainsi que sur les piémonts vosgiens ou encore ceux que des fouilles préventives ont identifiés en Brie boisée.

Dans cet article, il défend la thèse selon laquelle la conquête de nouvelles terres aurait « contribué à entretenir un cycle vertueux de croissance ». « L'importance de ce phénomène d'occupation des terres marginales pourrait alors, si elle est confirmée, renouveler considérablement l'appréciation historique portée sur le dynamisme démographique des Gaules durant le Haut-Empire »[62]. Il s'appuie sur les travaux de l'économiste danoise E. Boserup qui, observant qu'une faible densité de population condamnait une région à garder des techniques élémentaires, a proposé une analyse dynamique des différents types d'agriculture primitive. Dans un livre dont le titre *Évolution agraire et pression créatrice* énonçait le projet, elle réfutait le principe du seuil démographique correspondant à une utilisation optimale des ressources alimentaires nécessaires au-delà duquel la population d'une région aurait été contrainte d'émigrer. S'opposant au modèle néomalthusien d'une société condamné à l'immobilité dans laquelle l'évolution démographique est la conséquence des changements agricoles (sous la forme de réajustements), E. Boserup posait avec force l'antériorité et l'indépendance du changement démographique, comme élément moteur des transformations rurales. Loin d'être un frein à l'amélioration des conditions de vie d'une population, l'augmentation de la pression démographique favorisait l'innovation technologique et initiait un processus de développement économique. Cette économiste qui avait une approche que l'on peut qualifier de systémique

61. P. Ouzoulias, « *Nos natura non sustinet*. À propos de l'intensification agricole dans quatre terroirs du nord de la Gaule », *Gallia* 72, 2014, p. 307-328.

62. *Ibid.*, p. 323.

des relations entre changements techniques, démographiques et environnementaux, explique que « le développement de l'agriculture européenne a consisté à raccourcir progressivement la durée de la jachère et à allonger progressivement celle de la mise en culture de chaque lopin de terre à mesure que la population européenne augmentait »[63]. Cette question a été évoquée plus haut p. 177.

Le développement économique

Intitulée *Le développement économique*, la troisième et dernière partie (p. 455-635) regroupe six chapitres. La matière est celle qui a nourri les précédentes parties. Mais il s'agit ici d'en utiliser les données dans la perspective d'une dynamique positive qui, à la différence de la simple croissance, allie quantitatif et qualitatif. C'est l'objectif des chapitres 8 à 12 qui traitent comme les précedentes de la période allant de la Tène finale au IIIe siècle et de l'essentiel de la période impériale, tandis que le chapitre 13 qui porte sur l'Antiquité tardive la notion de dynamique disparaît au profit de celle de « mutation ».

L'organisation économique des campagnes du Nord de la Gaule à la Tène finale (chapitre 8, p. 455-484) ou les Celtes avant Rome

Dans le chapitre 8 par lequel s'ouvre cette partie, F. Malrain et Th. Lorho s'appuient sur une base de données de l'INRAP pour formuler des hypothèses nouvelles sur l'organisation socio-économique des campagnes laténiennes. Il ressort de la confrontation des connaissances accumulées depuis une trentaine d'années qu'à la suite de la réorganisation qui suivit l'effondrement des principautés hallstattiennes, plusieurs facteurs avaient conduit à l'urbanisation et à l'émergence d'États. La courbe des créations et des abandons de sites montre une croissance régulière dans les différentes régions de la France septentrionale qui culmine dans les années 100 av. J.-C. Mais des différences régionales apparaissent. En Lorraine, après un pic suivi d'une importante déprise dans les années 500 av. J.-C., la courbe remonterait plus haut. En Alsace et dans les Pays de Loire, elle s'élève avec régularité pour approcher le niveau de celle de la Lorraine. Dans les autres régions (Champagne/Ardenne/Picardie, Nord/Pas de Calais, Normandie, Bretagne), la croissance est de moitié moins forte. Elle est plus tardive en Basse qu'en Haute-Normandie (fig. 14, p. 482). F. Malrain et Th. Lorho expliquent cette croissance par une « révolution agraire » dont ils voient l'origine dans le développement de la métallurgie et de l'outillage de fer. L'agriculture en aurait été le moteur par les surplus qu'aurait générés l'augmentation de la productivité. Les aristocrates qui assuraient le contrôle des échanges et la protection de la population paysanne en auraient été les principaux bénéficiaires. C'est dans ces conditions que, pour répondre au besoin d'organiser des espaces de marché, seraient nées les villes qui auraient été également le lieu de manifestation du pouvoir des élites et où se seraient regroupés les artisans. Bien que l'on manque de preuves archéologiques et

---

63. E. Boserup, « Environnement, population et technologie dans les sociétés primitives », *Annales(ESC)* 29-3, 1974, p. 338-352.

que d'autres explications soient envisageables (concentration et réorganisation de l'habitat au Ier siècle av. J.-C. ou simple effet de source), il faut attribuer à la conquête romaine la diminution brutale du nombre des sites. Dans la conclusion du chapitre du premier volume qui est consacré au peuplement rural de la Rhénanie, M. Brüggler et K. Janeson évoquaient déjà le « génocide » des Éburons par César (t. 1, p. 71).

De la Tène finale à l'Empire. La dynamique d'occupation du sol (chapitre 9, p. 485-500)

Le chapitre 9 doit être lu comme une introduction aux trois chapitres qui portent sur l'économie de la Gaule du Nord-Ouest durant le Haut-Empire perçue comme une phase de développement. Son titre, « De la Tène finale à l'Empire. La dynamique d'occupation du sol », attire l'attention sur deux points. Le premier est la perception d'une continuité avec la période de la Tène finale présentée dans le chapitre 8 qui le précède. La seconde est celle d'une « dynamique », c'est-à-dire d'un mouvement considéré dans ses rapports avec les forces qui en sont les composantes, la démographie, la production, la fiscalité (chapitre 10) et les marchés (chapitre 11). M. Reddé qui en est l'auteur énonce la série des paramètres qu'il serait, dans l'idéal, nécessaire de connaître pour restituer celle qu'il y présente.

L'essentiel du chapitre est consacré à présenter la différence qu'il observe entre la Gaule intérieure et la zone du *limes*. Alors que dans la première, on peine souvent à identifier les dates et facteurs des modifications de l'habitat, de sa densification, de l'apparition de villas et de leur augmentation en nombre qui accompagnent la romanisation des campagnes, les seconds apparaissent avec évidence sur la frontière de Germanie. En Gaule intérieure, ces difficultés sont illustrées par les interprétations contradictoires proposées par R. Agache à la suite de ses prospections dans l'Amiénois et par la diversité des situations révélées par les grands programmes des fouilles préventives qui y ont été pratiqués (p. 487-488). S'appuyant sur la présentation de la Rhénanie dans le chapitre 1 du premier volume, il cite le cas emblématique des fertiles plaines de la zone du lœss de l'arrière-pays de Cologne, la *colonia Claudia Ara Agripinensium*, où la preuve archéologique du changement intervenu a été apportée par les gigantesques décapages occasionnés par l'exploitation du lignite (fig. 3, p. 506). Dans ce cas, les archéologues décrivent des villas « assez modestes » ; les plus anciennes apparaissent dans le milieu du Ier siècle et leurs premiers états ont été qualifiés de « protovillas » (Bernigaud, *supra* p. 181). L'hypothèse de l'installation de vétérans s'impose même en l'absence de centuriations. Il en va de même en Vétéravie dans la plaine autour de Francfort à l'époque flavienne. Alors que jusqu'alors l'occupation rurale y était faible, ces régions furent densément occupées à partir du milieu du Ier siècle et le restent jusqu'aux évènements militaires de la seconde moitié du IIIe siècle. C'est du secteur du Neckar que provient l'une des rares inscriptions qui attestent l'existence d'un domaine impérial aux environs de Rottenburg/ *Sumelocenna*[64]. Ces développements auxquels on ajoutera la carte des villas de l'Allemagne du Sud reproduite plus bas (p. 515, fig. 7) pallient l'absence d'un chapitre qui aurait porté sur la Germanie supérieure dans le tome 1.

64. *CIL* XIII, 6385.

M. Reddé y voit la preuve d'une intervention de l'État romain dans la zone du *limes.* Il faut ici regretter que les collègues qui ont traité de cette région dans les premiers chapitres du tome 1 n'aient pas accordé plus d'importance à l'action de l'armée dans l'extension de l'*ager*, s'agissant d'une région où ses chefs n'ont certainement pas eu des comportements différents de ceux que dénonçait le chef calédonien Calgacus en haranguant ses troupes avant la bataille du *mons Graupius* : « Biens et richesses pour le paiement de l'impôt, terre et récoltes de l'année en vue des réquisitions de blé, les corps eux-mêmes et les bras sous prétexte de gagner à la culture forêts et marais sous les coups et les opprobres, tout y passe... »[65]. Il écarte la possibilité de ce type d'intervention pour la Gaule intérieure (p. 500). Les systèmes de drainage mis en évidence par les opérations archéologiques conduites sur le tracé du Gazoduc des Hauts-de-France ont permis de suivre l'association entre des fossés de drainage et un habitat pionnier dès le Ier siècle avant notre ère dans la plaine maritime flamande et dans l'Île-de-France. Mais ils sont attribués aux communautés locales (cf. t. 1, p. 435-437 et 452-456). Comme l'a relevé V. Carpentier dans ses travaux sur les marais de la Dives dans la plaine de Caen, ils contredisent une historiographie qui, fondée sur des sources écrites, surévaluait le rôle des abbayes dans la conquête des espaces palustres considérés comme sauvages et sous-estimait celui des paysanneries[66]. Déjà, dans un ouvrage qui traitait de la région littorale qui s'étend de part et d'autre du Vieux Rhin auquel D. Nordman a consacré une note critique sous le titre « Frontière, histoire et écologie »[67], W.H. TeBrake avait décrit l'action des sociétés indigènes dans la conquête des espaces amphibies autour des *terpen* qui jalonnent le littoral entre le Zuidersee et le delta de l'Elbe[68]. Ce médiéviste s'appuyait sur les travaux des préhistoriens et protohistoriens néerlandais et la description que Pline l'Ancien donne de la nation des Chauques[69].

Ce chapitre se termine par l'énoncé d'une série d'observations. M. Reddé y reprend le constat initial de la continuité entre les périodes de La Tène et du Haut-Empire (p. 499). Mais, correctif important, celle-ci porte sur les types de sol. Car il ressort des quelques exemples régionaux qu'il a examinés qu'en l'absence d'une dynamique d'occupation du sol commune aux différentes régions de la Gaule du Nord-Est, il y a bien eu extension de l'ager à l'époque romaine dans certains secteurs, en particulier dans la zone du *limes* pour répondre aux besoins de l'armée.

Les conditions du développement économique 1 - La démographie, la production, la fiscalité, la monnaie (chapitre 10, p. 501-518)

Le développement économique est traité dans deux chapitres dont le premier, le chapitre 10, porte sur « la démographie, la production, la fiscalité, la monnaie » (p. 501-518).

---

65. Tac., *Vie d'Agricola*, XXXI.

66. V. Carpentier, Ph. Leveau, *Archéologie du territoire en France. 8 000 ans d'aménagements,* Paris 2013, p. 93-94.

67. D. Nordman, « Frontière, Histoire et écologie (note critique) », *Annales(ESC)* 1, 1988, p. 277-283.

68. W.H. TeBrake, *Medieval Frontier. Culture and Ecology in Rijnland,* College Station 1985.

69. Plin, *Hist. Natur.*, XVI, 1, 3 ; D. Nordman, « Frontière, Histoire et écologie (note critique) », *Annales(ESC)* 1, 1988, p. 277-283.

Le raisonnement que M. Reddé expose dans l'introduction est le suivant. En l'absence de chiffres permettant de connaître le niveau de production permettant de répondre aux besoins alimentaires de la population et de dégager un surplus commercialisé pour acquitter les redevances foncières et fiscales, on peut évaluer le développement économique de la région en reprenant le raisonnement de K. Hopkins qui prêtait à la fiscalité un rôle de stimulus en contraignant le producteur à entrer dans l'économie monétaire. Ce raisonnement qui attribue à une contrainte un rôle positif fait jouer à la fiscalité un rôle équivalent à celui que, nous l'avons vu, E. Boserup attribuait à la démographie dans le processus du développement économique.

La démographie qui occupe une place centrale dans ce chapitre était considérée comme l'un des cinq déterminants de la performance économique par les éditeurs du volume de la *Cambridge Economic History of Greco-Roman World*. W. Scheidel lui a consacré un chapitre où il évaluait la population des provinces romaines de Gaule et de Germanie entre 9 et 12 millions d'habitants pour 680 000 km^2 soit une densité de 13 à 18 habitants au km^2 à la veille de la peste antonine, un chiffre dont il soulignait qu'il masquait de grandes différences régionales[70]. Il précise dans la conclusion de ce chapitre qu'« en l'absence de transitions majeures dans la technologie de production, une grande partie de l'augmentation perceptible de la population doit avoir été le résultat d'une croissance extensive, facilitée par le changement climatique et la diffusion et l'adaptation des cultures, des techniques et des institutions »[71]. M. Reddé qui cite ces chiffres a renoncé à proposer une évaluation générale de celle des régions étudiées pour la raison qu'il avait énoncée dans l'introduction au volume : elle supposerait une « accumulation de données toutes plus hypothétiques les unes que les autres » (p. 29) et on ne peut pas lui donner tort.

À défaut de données statistiques sur la population, la question démographique est traitée par les archéologues à partir des « statistiques spatiales », c'est-à-dire de la densité et de la nature des sites d'une région, auxquels il était possible d'appliquer les protocoles statistiques utilisés en Gaule du Sud pour décrire la dynamique d'occupation du sol entre la fin de la Protohistoire et celle de l'Antiquité. En effet la vallée du Rhône et ses marges ont été un espace privilégié dans l'élaboration et l'application combinée des différentes méthodes d'études du territoire issues notamment des programmes Archaeomedes et Archaedyn : des prospections terrestres et aériennes, le traitement typologique des données obtenues et leurs analyses multivariées ont servi à établir un rapport dynamique entre les différentes techniques de construction, à asseoir des chronologies et à classer des formes de l'habitat. On en trouve des exemples dans les chapitres régionaux et microrégionaux du tome 1 (ch. 7, p. 285 ; ch. 8, p. 316 ; ch. 10, p. 515, 518, 533 et 545 ; ch. 12, p. 623-627 ; ch. 14, p. 691-701 ; ch. 16, en Côte-d'Or p. 808-810 et

70. W. Scheidel, I. Morris, R. Saller éds, *The Cambridge Economic History of the Greco-Roman World,* Cambridge 2007, p. 48.

71. *Ibid.,* p. 85.

ch. 17, p. 823-825). Dans le chapitre 9 où il traite d'exemples régionaux, M. Reddé a reproduit les diagrammes synthétiques réalisés par D. Bayard et P. Lemaire[72] pour identifier les phases de créations ou d'interruptions dans l'occupation de villas et de fermes de Picardie (p. 488-489).

Le rôle de la démographie dans l'histoire des campagnes de ces régions avait été abordé de manière indirecte par F. Favory et C. Fruchart dans le chapitre 7 à propos de la conquête de nouvelles terres à cause du rôle qu'elle a pu jouer soit dans l'augmentation de la production mise sur le marché ou fournie à l'armée, soit dans l'absorption de l'excédent démographique. Nous avons vu que P. Ouzoulias en donnait une lecture positive en s'appuyant sur les travaux d'E. Boserup. Mais ce point de vue mérite d'être discuté à la lumière des observations de P. Horden et N. Purcell qui considèrent que le déterminisme démographique a peu de place dans l'histoire méditerranéenne. Ils ne nient pas le processus de conquête de terres nouvelles. Mais pour eux, l'augmentation globale de la production qui en résulte est sans effet sur le stock prélevé pour les villes ou pour l'armée[73]. Ces auteurs font en effet une lecture sociale de l'occupation des zones marginales. Les paysans qui les peuplent fournissent aux grands domaines une main-d'œuvre salariée occasionnelle indispensable à la récolte. De ce fait, comme l'explique P. Garnsey dans le livre qu'il a consacré à la dialectique « Famine et approvisionnement dans le monde gréco-romain », le pouvoir impérial et les élites des cités avaient intérêt à préserver les paysanneries de la famine[74]. À l'appui de cette idée, P. Horden et N. Purcell citent pour la fin de l'Antiquité un passage du traité *Sur les devoirs* où Ambroise de Milan dénonce des propriétaires qui spéculent sur le blé. Ces riches détournent le savoir-faire de la nature pour augmenter les profits qu'ils tirent d'une terre riche et de la fécondité d'un sol gras, de sorte que les pauvres en viennent à en souhaiter la stérilité[75]. Pour cet évêque, l'injustice sociale est la cause principale des crises frumentaires. Ce texte concerne l'approvisionnement de Rome en blé au IVe siècle. Mais Ambroise qui est originaire de Trêves élargit son propos à l'intérêt bien compris qu'une ville trouvera à nourrir des paysans qu'une mauvaise récolte a privés d'une nourriture suffisante : car, écrit-il, « il est meilleur marché de nourrir un cultivateur plutôt que de l'acheter »[76].

Observant que la croissance démographique est incertaine en Gaule intérieure et déséquilibrée sur les marges germaniques et que cela empêche de savoir si elle a agi « comme un stimulus économique ou comme un frein » (p. 507), M. Reddé s'interroge sur le rôle qu'aurait pu jouer une augmentation de la productivité. Par les surplus qu'elle dégage, celle-ci permet aux paysans de remplir ses obligations en acquittant ses redevances et de constituer

---

72. D. Bayard, P. Lemaire, « Les vestiges de l'antiquité sur les grands axes linaires en Picardie » dans P. Bayard, N. Buchez, P. Depaepe dir., « Quinze ans d'Archéologie préventive sur les grands tracés linéaires en Picardie. Seconde partie », *RAPic* 3-4, 2014, p. 7-232.

73. P. Horden, N. Purcell, *The corrupting Sea. A study of Mediterranean History*, Oxford 2000, p. 266-268.

74. P. Garnsey, *Famine et approvisionnement dans le monde gréco-romain,* Paris 1996 p. 356 ; *Id.*, *Famine and Food-Supply in the Greco-Roman World, Responses to Risk and Crisis*, Cambridge 1988.

75. Ambr., *Off.,* III, VI, 37-44.

76. Ambr., *Off.,* VII, 47.

des réserves pour surmonter l'effet d'aléas climatiques. Mais la question est controversée. En effet si l'augmentation de la productivité ne les accompagne pas, les défrichements et gains de terres sur la forêt et le marais assurent la seule subsistance des populations qui les réalisent. Le stock général augmente, mais cela ne dégage aucun surplus : les terres conquises ont pour seul intérêt d'absorber un excédent démographique. Le débat prend ici tout son sens quand on l'envisage par rapport à la question ici centrale du ravitaillement de la population urbaine de Germanie et des troupes stationnées dans les camps du *limes* – plus de 80 000 bouches à nourrir. Cette question était au cœur de la problématique du premier chapitre du tome 1 où M. Brügger et ses collègues opposaient le territoire de Cologne et celui de Xanten. Sur le premier, la conjonction de la fertilité des terres de lœss et des modes d'exploitation dégageait des surplus de céréales tandis que, sur le second, la médiocre qualité des sols et l'archaïsme des cultures rendaient la région incapable de nourrir sa population et d'alimenter les garnisons.

Revenant sur cette question dans ce chapitre, M. Reddé montre que, dans ce cas, une lecture que l'on pouvait faire d'un épisode des guerres de Germanie confirme l'incapacité de la partie septentrionale de la Rhénanie à fournir les quantités de céréales nécessaires à l'alimentation des troupes. Il appuie à juste titre ce raisonnement sur les données paléobotaniques des sites militaires de Germanie inférieure étudiés par M. Polal et I. Kooistra (p. 510-511), celles qui étaient déjà utilisées dans la seconde partie du chapitre 1. Mais a-t-il pour autant raison de considérer comme spéculatif et incertain le calcul que W. Eck avait fait à partir des rendements céréaliers indiqués par Columelle ? Dans un colloque sur l'alimentation de Rome et des provinces, cet historien avait en effet calculé que la zone de lœss de l'arrière-pays de la colonie de Cologne était en capacité de pourvoir à l'alimentation de la population des Ubiens et de l'armée, soit un total de 150 000 personnes. Dans les deux cas, on dispose de données de nature différente ; il n'y a pas lieu de les opposer ou de juger l'une supérieure à l'autre comme M. Reddé le fait : chacun a sa part d'arbitraire et leur convergence contribue à la validation d'une hypothèse.

M. Reddé constate que ce processus n'a pas pu jouer dans le cas de la Germanie aux époques julio-claudienne et augustéenne : ni les prélèvements fiscaux ni les achats de blé à prix fixé opérés pour le ravitaillement de l'armée n'ont amené les communautés paysannes de la Rhénanie inférieure à adopter les innovations qui leur auraient permis d'augmenter leur production. Il en va de même du numéraire romain qui reste cantonné à la région militaire jusque sous Claude. C'est, semble-t-il, seulement au IIe siècle que ces *stimuli* jouent à plein dans le contexte démographique de la fameuse « paix romaine » où plus d'hommes représentaient sans doute plus de consommateurs, mais aussi plus de bras pour produire. La cartographie des fermes et des villas en traduit les effets et il en complète la présentation en versant au dossier la carte de celles de l'Allemagne du Sud qui manquait aux chapitres du tome 1 consacrés au *limes*.

En conclusion de ce chapitre, M. Reddé propose d'ajouter aux facteurs du développement de l'agriculture romaine énumérés par H.W. Pleket, la démographie, la pression fiscale et la monnaie. Ces facteurs auraient particulièrement joué en faveur de la production agricole en Germanie supérieure dans un contexte associant conquête militaire et conquête de terres nouvelles.

LES CONDITIONS DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – II LES MARCHÉS (chapitre 11, p. 519-584)

Dans le chapitre 11, M. Reddé étend sa recherche sur le développement économique aux marchés qu'il envisage à trois niveaux : l'approvisionnement des villes et des camps militaires en produits agricoles par un commerce à longue distance (p. 521-533), les marchés régionaux (p. 533-541), puis les marchés locaux (p. 541-558). Dans le premier cas, il s'agit des produits méditerranéens, l'huile et le vin, des produits exotiques et acclimatés, que V. Zech-Matterne a identifiés, et des céréales. M. Reddé en rend compte à partir des indicateurs classiques que sont les sources écrites, en particulier épigraphiques, la céramique (les amphores) et les greniers. Ces indicateurs sont également ceux du commerce régional qui s'en distingue mal de ce fait.

Le traitement du commerce local a été confié à N. Bernigaud, S. Lepetz et V. Zech-Matterne (p. 541-558). Les marchés locaux sont ceux des capitales de cité dont l'aire de service est un rayon d'une quinzaine de kilomètres (p. 541). Cela offre l'occasion au premier d'apporter une documentation sur un point controversé, dont il a été question plus haut, celui de la structuration de l'espace rural dans la périphérie des chefs-lieux de cité (cf. *supra* p. 172). Un autre intérêt de ce chapitre est de susciter un développement sur l'habitat paysan aggloméré en bourg, village et hameau qui était limité à l'étude de cas qu'A. Nüsslein lui a consacrée dans un encart de ce chapitre (p. 227-233). La présentation des marchés locaux est en effet complétée et illustrée par deux études de cas portant l'une sur l'approvisionnement du site militaire d'Oedenbourg (Reddé, p. 559-567) et l'autre sur l'agglomération de Famars-*Forum Martis* (Clotuche *et al*., p. 568-584).

Dans ce chapitre, M. Reddé joue sur la polysémie du mot « marché » qui désigne d'abord un lieu public où se pratiquent des échanges permanents ou périodiques et prend un sens abstrait pour désigner la situation générale de l'offre et de la demande. Dans les deux cas, il s'agit bien de « connectivité ». Mais, dans l'un, on est en présence d'une économie dite « de subsistance » dans laquelle le paysan produit pour nourrir sa famille et trouve dans la vente de produits de son jardin à des consommateurs urbains un revenu qui lui permet surtout d'acquitter des redevances, tandis que dans l'autre il s'agit d'une économie dominée par la notion de profit – le *fructus*. La matière utilisée aurait été mieux à sa place dans le chapitre 6 où S. Lepetz et V. Zech-Materne traitent des productions alimentaires. Le reste aurait pu nourrir le chapitre sur les agglomérations rurales qui me semble faire défaut.

PEUT-ON QUANTIFIER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA GAULE ? (chapitre 12, p. 585-610)

Le titre du chapitre 12 énonce un défi, celui de quantifier le développement économique de cette partie de la Gaule à l'époque romaine. Cette place accordée à la quantification s'inscrit dans la démarche préconisée par I. Morris, R. P. Saller et W. Scheidel dans l'introduction de la *Cambridge Economic History of Greco-Roman World*. Pour dépasser l'opposition entre des conceptions de l'économie antique qualifiées l'une de « primitiviste » et l'autre de « moderniste », ils recommandaient d'adopter le premier des trois principes énoncés par le prix Nobel d'économie, D. North, dans *Structure and Change in Economic History* : revenir aux faits en identifiant des performances et pour cela quantifier les productions, en

évaluer les coûts et les bénéfices en mettant l'accent sur la production totale et la production par habitant et sur la distribution du revenu[77]. Pour la réaliser, S. Martin auquel on doit ce chapitre a recouru à deux indicateurs (*proxies data)* sur lesquels il a édité trois publications dans le cadre du programme RurLand, un livre sur les monnaies et la monétarisation des campagnes[78], les Actes d'un colloque sur la même question[79] et ceux d'un second colloque sur les greniers[80]. S'appuyant sur les capacités de stockage présumées des greniers, il conclut que celles-ci augmentent aussi bien chez les Bataves, dans une région où les villas sont absentes, qu'en Gaule interne et dans les Germanies, ce qui dans un cas résulterait d'un processus de mutualisation et dans l'autre d'une concentration foncière. Il ne pense pas pour autant possible d'émettre une proposition autre que qualitative.

Portant ensuite son attention sur la monnaie, il rappelle qu'il avait montré que la conquête romaine n'avait pas entraîné un changement brutal en l'introduisant dans l'économie de l'époque de La Tène et qu'il convenait de corriger l'idée selon laquelle la monétarisation de la région était une conséquence de la conquête romaine. Les peuples gaulois ont frappé des monnaies dès le IIIe siècle avant J.-C. et cela jusqu'à l'époque augustéenne. La nouveauté a été l'unification monétaire. Le passage « du statère au sesterce » qui suivit la conquête césarienne s'est accompagné d'un accroissement de la circulation monétaire dans les campagnes de Gaule du Nord. Mais celui-ci n'a été ni rapide ni immédiat et là encore il serait illusoire d'en avoir une perception autre que qualitative. Par la suite, la monétarisation de l'économie rurale s'impose comme une réalité majeure jusque dans la première moitié du Ve siècle. Son déclin, dont l'arrêt de l'approvisionnement monétaire à partir de 400 serait la cause, illustre « l'encastrement de l'économie de marché dans les institutions politiques et administratives romaines » (p. 608).

Dans sa conclusion, S. Martin évoque la possibilité d'ajouter l'indicateur de développement que constituerait la diffusion des moulins hydrauliques dont l'usage a été reconnu en Gaule du Sud comme une composante de l'économie domaniale. De fait, les données disponibles pour cette région particulièrement bien documentée grâce aux travaux de J.-P. Brun montrent que l'énergie hydraulique est utilisée dans les villas avant de l'être dans les villes, comme si les grands propriétaires avaient mis à profit cette technologie pour produire la farine à destination de la main-d'œuvre du domaine ou la commercialiser dans un environnement immédiat, alors que la boulangerie urbaine avait recours à la technologie ancienne du moulin à sang[81]. En a-t-il

---

77. I. Morris *et al*., *op. cit*. n. 71, p. 1-2 ; D. North, *Structure and Change in Economic History*, New York-Londres 1981.

78. S. Martin, *Du statère au sesterce. Monnaie et romanisation dans la Gaule du Nord et de l'Est (IIIe siècle a.C./Ier s. p.C.,* Bordeaux 2015.

79. S. Martin dir., *Monnaies et monétarisation dans les campagnes de la Gaule du Nord et de l'Est, de l'âge du Fer à l'Antiquité tardive*, Bordeaux 2016.

80. S. Martin éd., *Rural Granaries in Northern Gaul (Sixth Century BCE – Fourth Century CE) From Archaeology to Economic History,* Leyde-Boston 2019.

81. Ph. Leveau, C. Passchier, G. Surmelihindi, « Les Moulins de Barbegal, 80 ans après les fouilles de F. Benoit. L'apport de la géoarchéologie des carbonates » dans D. Djaoui, M. Heijmans dir., *Arelate Intra et extra muros, Archéologie et histoire en territoire arlésien*, Drémil Lafage 2019, p. 95-124.

été de même dans le nord de la Gaule ? On peut supposer que des moulins hydrauliques ont fonctionné dans les camps et les forts du *limes* du Rhin comme on en connaît sur celui de Bretagne. On doit aussi à Ausone un témoignage littéraire de l'utilisation de l'énergie hydraulique dans une scierie de marbre sur les bords de la Moselle au IVe siècle. Mais, pour l'heure, le manque de données empêche d'évaluer la manière dont cette innovation a été reçue dans ces régions concernées. Dans le chapitre précédent, M. Reddé a reproduit une carte des témoignages de moulins hydrauliques qu'il a empruntée à J.-P. Brun. Mais cette carte est celle des recherches qui ont été menées sur cette question (p. 538 fig. 11).

Je dois formuler ici deux regrets qui portent sur la présentation et la répartition des données entre les trois chapitres 10, 11 et 12. Le premier est que les données relatives aux productions végétales et animales et aux établissements isolés ou groupés en hameaux et villages aient été dispersées dans le corps de ces chapitres. Les premières auraient pu être présentées dans le chapitre 6 de la partie précédente rédigée par S. Leptz et V. Zech-Materne. Quant aux secondes qui relèvent de la catégorie définie négativement comme celle des *non villas*, elles méritaient d'être réunies dans un chapitre dont la rédaction aurait été confiée à N. Bernigaud qui en traite dans plusieurs des synthèses du premier volume ; il était avec V. Zech-Materne l'un des deux co-rédacteurs de l'introduction du volume de synthèse. Le second regret porte sur l'organisation de la partie consacrée au développement économique. L'intérêt du chapitre sur le marché m'a paru affaibli par le jeu sur les deux sens de « marché » relevé plus haut, un terme qui désigne au singulier la situation générale de l'offre et de la demande et au pluriel des lieux où s'exerce un commerce. Des données sur la monnaie, les greniers et les meules qui figurent dans le chapitre 12 auraient été mieux à leur place dans le suivant dont la rédaction avait été confiée à S. Martin.

Les mutations de l'Antiquité tardive dans l'est de la Gaule (chapitre 13, p. 611-635)

Sous le titre de « Les mutations de l'Antiquité tardive dans l'est de la Gaule », M. Kasprzyk présente dans le chapitre 13 « l'émergence d'un nouveau modèle de peuplement et des formes d'occupation qui préfigurent en partie les campagnes des VIe-VIIIe siècles ». Ce chapitre se situe dans la continuité du chapitre 4 qui portait sur l'équipement et la forme des établissements ruraux dans la période immédiatement précédente. Ces établissements sont ici envisagés dans un devenir dont les caractéristiques principales sont leur diminution en nombre (p. 612-622) et une évolution dans leur nature. Ces changements qui apparaissent à partir des années 300-310 s'affirment dans les années 350-420. Comme l'avait déjà montré P. Van Ossel, ils accompagnent un changement économique[82]. L'évolution du nombre des sites est associée à une modification des paysages liée à l'abandon d'une partie des fossés qui assuraient le drainage des parcelles de culture et à leur fermeture consécutive à la reprise

82. P. Van Ossel, « De la "villa" au village : les prémices d'une mutation » dans J.-M. Yante, A.-M. Bultot-Verleysen dir., *Autour du « village ». Établissements humains, finages et communautés rurales entre Seine et Rhin (IVe-XIIIe siècles). Actes du colloque international de Louvain-la-Neuve, 16-17 mai 2003,* Louvain-la-Neuve 2003. [En ligne : http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00090599].

forestière. Celle des établissements s'opère au détriment de leur dimension résidentielle et au profit des activités économiques. Dans certains secteurs, ces modifications sont associées à le raréfaction des résidences aristocratiques et à l'apparition de nouveaux établissements, des « fermes-étables » de type « germanique » ou des fonds de cabane et à des agglomérations qualifiées de protovillages. L'habitat paysan tend à se regrouper et à gagner les hauteurs en se fortifiant. Vers la fin de la période apparaissent des établissements dont les caractères ostentatoires traduisent de nouvelles formes d'occupation aristocratique qui ne sont plus directement associées à l'exploitation agricole du territoire. Dans un monde qui se ruralise, les *castella* et *castra* remplacent les grandes villas qui avaient assuré jusqu'alors le contrôle aristocratique sur les campagnes. En 2017, M. Kasprzyk avait dirigé avec M. Monteil, dans la revue *Gallia*, un dossier d'où il ressortait que, entre le IIIe et le VIe siècle, la ville cessa d'être le lieu d'un pouvoir qui s'était militarisé[83].

Ces nouvelles formes de peuplement accompagnent l'éclatement des structures politiques et l'effacement du pouvoir de Rome dans le premier quart du Ve siècle. Désormais, les aristocrates sont des chefs de guerre. Reprenant des propos de R. Syme et de J. Matthews, J.-F. Drinkwater voyait en eux les lointains héritiers du « dynaste tribal » propriétaire terrien – riche, fier, méfiant envers Rome et peu disposé à trop intervenir dans les affaires de l'Empire, mais toujours prêt à s'impliquer dans le destin de la Gaule, digne successeur d'Orgétorix et de Dumnorix »[84] et, ajoutons, les successeurs des chefs gaulois des années 70 et des « empereurs gaulois » qui prennent en main la défense de ces provinces au IIIe siècle. De son côté, s'interrogeant sur l'origine de la dépendance des paysans par rapport aux propriétaires terriens, C.R. Whittaker la trouvait dans l'érosion de l'autorité de l'État : « lorsqu'un paysan ne pouvait plus en appeler à l'État et au droit, il était forcé de se tourner vers son "landlord" pour lui demander protection s'il était tenancier, ou bien vers un grand personnage local s'il était paysan »[85]. À partir du Ve siècle, ces aristocrates étendent leur contrôle sur l'institution ecclésiale à travers ses dignitaires et financent les lieux de cultes chrétiens devenus les nouveaux équipements collectifs qui assurent l'identité d'une collectivité.

C'était aussi l'opinion de B. Ward-Perkins pour lequel ce que P. Horden et N. Purcell appellent *abatement* correspond à un changement profond. Pour lui, « l'économie de l'Occident post-romain n'est pas l'économie du IVe siècle à l'échelle réduite. Il s'agit d'une configuration très différente, bien plus rudimentaire »[86]. À son avis en effet, les barbares qui envahirent l'Empire n'avaient pas l'intention de le détruire. Bien au contraire, ils aspiraient à partager le mode de vie aristocratique romain. Mais ils ne percevaient pas la complexité d'un

---

83. Ph. Leveau, « Entre Gaule du Nord et Gaule du Sud, la transition de l'Antiquité au Haut Moyen Âge dans les systèmes de peuplement », *JRA* 32, 2019, p. 287-304.

84. J.-F. Drinkwater, « The Rise and Fall of the Gallic *Iulii* : Aspects of the Development of the Aristocracy of the Three Gaule under the Early Empire », *Latomus* 37, 1978, p. 817.

85. Ch. R.Whittaker, *Les frontières de l'Empire romain*, Paris 1989, p. 135.

86. B. Ward-Perkins, *La chute de Rome : Fin d'une civilisation* [« *The Fall of Rome and the End of Civilization* »] (trad. de l'anglais), Paris 2014, p. 201-202.

système économique que ses spécialisations régionales rendaient vulnérable. Il explique qu'en diffusant à grande échelle des biens de consommation d'excellente qualité, la sophistication de la période romaine avait détruit les savoir-faire et les réseaux locaux qui, aux temps préromains, avaient assuré le fonctionnement d'une économie assez achevée, bien que plus rudimentaire[87]. Sous le titre de « La disparition du bien-être », il s'est attaché à suivre ce processus dans le cas des objets manufacturés et de la monnaie. En Grande-Bretagne, le tour du potier « disparut parce qu'il n'existait plus assez de consommateurs suffisamment aisés pour faire vivre une production spécialisée », alors que la demande dans les échelons les plus élevés de la société maintenait un haut niveau de production et d'échange de produits élaborés[88]. Il suggérait que l'évolution de la taille des bovins avait une explication analogue, ce qui rejoint celle de S. Lepetz et V. Zech-Matterne (cf. *supra* p. 182).

Conclusion (p. 637-653)

L'objectif poursuivi par M. Reddé dans le volume de synthèse était ambitieux : « ordonner thématiquement la masse de l'information disponible et s'interroger plus globalement sur les formes de l'occupation du sol, l'économie agricole, l'évolution des campagnes dans le temps ». Sa réussite ne fait pas de doute. Elle est liée au parti-pris méthodologique qu'il avait affirmé dans l'introduction du chapitre consacré aux marchés quand il refusait de se positionner sur le débat conceptuel portant sur « modèles de marché » et « New Institutionnal Economics » (p. 519, n. 2). Dans les dernières lignes de sa conclusion, il réaffirmait son choix de privilégier la présentation des données sur la formulation de grandes idées générales sans pour autant refuser tout positionnement théorique. On peut bien au contraire le rattacher à une conception néo-positiviste qui consiste à privilégier dans l'histoire de l'économie les énoncés descriptifs relevant de l'observation par rapport aux énoncés théoriques. Cette conception s'exprime plus particulièrement dans la première partie des conclusions qu'il consacre aux apports du programme qu'il a dirigé. Sous le titre « Pour un bilan » (p. 637-642), il récapitule les quelques points méthodologiques qui lui sont apparus essentiels : décrire la diversité et la chronologie des cultures pratiquées et des animaux élevés dans leur contexte géographique régional et microrégional pour, sinon restituer, du moins approcher la dimension sociale des systèmes agraires.

Ce privilège accordé à la description rend compte de la place de l'archéologie. Il y a une trentaine d'années, P. Garnsey et R. Saller soutenaient que la démarche archéologique ne pouvait pas mettre au jour une « structure économique » ou un « mode social de production et qu'en définitive, l'archéologie servait trop souvent de soutien à la tradition littéraire »[89]. Cette affirmation s'inscrivait dans la conception de l'histoire économique préconisée par M. I. Finley dans son *Ancien Economy* : le recours aux idéaux-types de M. Weber y suppléait l'insuffisance

87. *Ibid*., p. 231-232.
88. *Ibid*, p. 202.
89. P. Garnsey, R. Saller. *L'empire romain. Économie, société, culture*, Paris 1994, p. 95.

de la documentation écrite. Depuis le débat entre « primitivistes » et « modernistes » a perdu son caractère incontournable. Comme le constatait C. Nicolet, le trait commun à tous les historiens de l'économie « est de considérer que les économies antiques ne pouvaient pas s'exercer "librement", qu'elles étaient toujours plus ou moins "inbedded", encastrées peut-on dire, dans l'ensemble des liens ou des structures de la société, à commencer par les plus élémentaires, celles du biologique ou de l'anthropique, sans oublier l'organisation civique et politique »[90]. La prise en compte de cette dernière est assurée par la « Nouvelle Économie Institutionnelle » dont D. North avait été un des promoteurs, tandis que, par sa dimension fondamentalement pluridisciplinaire, l'archéologie environnementale donne aux historiens de l'économie accès à une masse de données quantifiables de substitution, les *proxies data*, ces indicateurs indirects des activités économiques devenus des outils incontournables d'une archéologie moderne[91]. Ainsi les géochimistes qui ont mis en évidence dans les glaces du Groenland les traces d'une pollution par les métaux lourds apportent un témoignage sur les activités minières et métallurgiques liées au plomb dont les anciens ont fait un grand usage et à l'extraction de l'argent qui lui est associé. Mais bien avant la médiatisation dont ces travaux ont fait l'objet, les collaborations qui ont réuni archéologues et palynologues ont renouvelé l'approche de l'agriculture[92].

C'est précisément par la démonstration de leur efficacité que débutait le premier volume. Dans ses premiers chapitres, le croisement des études de sol et des analyses polliniques avait montré qu'en Rhénanie les riches plaines lœssiques de Cologne avaient été en mesure de produire assez de grains pour alimenter les villes et les camps d'une partie de la zone du *limes* et des surplus dont la commercialisation a contribué à la fortune des aristocraties locales. Dans le second volume, les contributions de S. Lepetz et de V. Zech-Matterne prolongent l'apport de la palynologie en montrant comment l'étude des restes osseux et des carporestes restitue la diversité des terroirs et de leur mode d'exploitation. Dans le traitement qu'ils en font, les productions céréalières et animales cessent d'être une abstraction. Replacées dans leur contexte géographique et climatique, la diversité des espèces céréalières cultivées et celle des animaux élevés prennent leur sens si on les rapporte aux avantages qu'elles offrent aux paysans qui les produisent, aux propriétaires des villas en tirent un profit et, dans la zone du *limes*, aux légions qui disposent de domaines.

La seconde partie de sa conclusion porte sur la transformation de la vie économique de cette partie de la Gaule sous l'Empire. Manifestement, ses différentes régions n'ont pas évolué à la même vitesse durant les siècles pris en compte. Le système organisationnel d'une région ne se retrouve pas nécessairement dans une autre. L'*ager*, le territoire cultivé, peut être en expansion dans une région et en recul dans une autre, comme, observe M. Reddé, le constat en a été fait en Narbonnaise. Une première hétérogénéité résulte de la coexistence de

---

90. C. Nicolet, *Censeurs et publicains. Économie et fiscalité dans la Rome antiq*ue, Paris 2000, p. 8.

91. F. Lerouxel, J. Zurbach, *Le changement dans les économies antiques*, Bordeaux 2020, p. 14.

92. Ph. Leveau, « Indicateurs paléoenvironnementaux et économie rurale. Le cas de la Gaule Narbonnaise » dans L. de Blois, J. W. Rich éds., *op. cit.* n. 61, p. 153-170.

secteurs de l'économie qui fonctionnent à deux vitesses. L'un est dominé par la recherche du *fructus*, le profit, notion à laquelle faisait allusion Cicéron lorsqu'il distinguait les *vectigales* et les *voluptariae possessiones*. L'autre est une économie dite « de subsistance » dans laquelle le paysan produit pour nourrir sa famille et trouve dans la vente des produits de son jardin à des consommateurs urbains un revenu qui lui permet surtout d'acquitter des redevances. Partant de ce constat, M. Reddé souligne l'intérêt que tire une région de son intégration dans le système économique de l'Empire. Ainsi, il explique le développement de la zone du *limes* de Germanie par un « progressif effet d'entraînement de marchés régionaux qui se développèrent dans la seconde moitié du Ier siècle p. C. en raison de l'urbanisation croissante du pays » (p. 651). Ni le progrès technique ni la mise en culture de terres ne lui paraissaient donner des explications suffisantes à un tel développement. Il a fallu qu'il s'y ajoute la pression fiscale et la nécessité d'alimenter les garnisons. Cela explique le basculement vers l'est du centre de gravité économique de cette partie de la Gaule sur une carte des provinces occidentales (fig. 3, p. 646).

Cette carte illustrait ma contribution au volume de la *Cambridge Economic History of Greco-Roman World* qui portait sur le développement économique dans les provinces de l'Occident romain[93]. Dans sa conception, elle répondait à une demande de ses éditeurs qui, comme F. Lerouxel et J. Zurbach le rappellent opportunément dans un texte où ils discutent la pertinence du concept de développement, avaient placé la recherche de la croissance dans le « cahier des charges donné aux différents contributeurs du volume »[94]. Depuis, l'apparition du concept de décroissance dans le débat politique actuel impose une distinction entre développement et croissance. Aussi ces auteurs préfèrent-ils, à juste titre, parler de changement dans les économies plutôt que de croissance. C'est sous cet angle que l'on peut rendre compte de la manière dont M. Reddé s'interroge, dans la troisième partie de sa conclusion, sur le caractère durable du développement qu'il a décrit, soit, en d'autres termes, sur « la manière dont la civilisation romaine s'est écroulée » ou encore sur les raisons de l'interruption d'un développement qui paraissait infini. Fallait-il en attribuer la cause aux Barbares qui envahissent l'Empire ou en rechercher les raisons dans son évolution interne ? Au IIIe siècle aurait débuté un changement perçu comme le début d'une nouvelle période, la Longue Antiquité tardive qui fait transition entre l'Empire romain et le Moyen Âge carolingien.

Pour rendre compte de la réponse apportée, il faut replacer le débat dans le contexte historiographique que suggère l'emploi de l'adjectif « durable » dans le sous-titre de cette partie. Il renvoie aux travaux de l'historien et archéologue britannique W. Liebeschuetz, qui, revenant aux thèses de Gibbon dans *The Decline and Fall of the Roman City*, y soutenait que l'effondrement de l'Empire romain avait eu pour causes majeures la christianisation de la société

93. Ph. Leveau, « The Western Province » dans I. Morris *et al.*, *op. cit*. n. 71, p. 651-670.
94. F. Lerouxel, J. Zurbach, *Le changement dans les économies antiques*, Bordeaux 2020, p. 14.

et la fin des institutions civiques et réhabilitait le concept de déclin[95]. Dans un article au titre particulièrement explicite, il dressait un rapide tableau du *dramatic development* que connaissent les différentes régions de l'Occident aux IIIe et IVe siècles pour conclure que, si les facteurs naturels, le climat et la géographie, avaient pu jouer un rôle pour expliquer des différences dans la rapidité du phénomène, « le modèle de base […] était en quelque sorte enraciné dans le fonctionnement de la société romaine »[96]. En effet, des phénomènes qui se sont produits dans des milieux aussi différents que l'Afrique et la Gaule du Nord, – il citait la région de la Somme et la Rhénanie –, ne pouvaient pas être expliqués uniquement par des causes physiques. S'opposant à la vision irénique de la « Longue Antiquité Tardive » promue par P. Brown qui a rallié nombre d'historiens, il réhabilitait le concept de déclin et adhérait à la thèse d'un changement cyclique formulée par P. Horden et N. Purcell dans un chapitre consacré au progrès des technologies[97] dans le domaine agricole : à toute phase d'intensification succéderait une récession. Mais il en rejetait la vision gradualiste d'une histoire sans catastrophe. M. Reddé n'intervient pas explicitement dans ces débats. Cependant ce qu'il écrit s'accorde avec la vision des mutations des économies et des sociétés de cette partie de l'Europe que P. Haether propose en plaçant au centre de la problématique de la chute de Rome la constitution de « romanités locales » nées de la décomposition de la « romanité centrale » [98].

Au plan historiographique, le programme RurLand aura joué dans l'archéologie de la Gaule du Nord un rôle équivalent à celui du programme Archaeomedes que dirigèrent en Gaule du Sud Sander Van der Leeuw, François Favory et Jean-Luc Fiches durant la dernière décennie du siècle précédent. Il en partage une approche interdisciplinaire et diachronique effaçant la séparation entre sources écrites et sources archéologiques qui avait justifié les coupures entre proto-histoire et histoire et entre sciences de la société et science de la nature. Mais cette communauté d'approche n'empêche pas des différences qui portent sur le contexte géopolitique de leur émergence. Acronyme d'archéologie, Méditerranée et désertification, le programme Archéomédès promouvait une archéologie environnementale orientée vers l'évaluation des processus d'aridification des sols et de dégradation des milieux dans l'ère méditerranéenne dont l'anthropisation était le facteur principal[99]. Il accordait un rôle majeur à la modélisation environnementale dans une perspective prédictive. Le contrôle que les sociétés exercent sur le paysage à partir de la conquête romaine y était perçu comme le corollaire de l'asservissement

---

95. W. Liebeschuetz, *The Decline and Fall of the Roman City*, Oxford 2001 ; *Id*., « Late Antiquity and the Concept of Decline », *Nottingham Medieval Studies* 45*,* 2001, p. 1-11 ; W. Liebeschuetz *et al*., « Was Gibbon politically incorrect? The use and abuse of concepts of ''decline'' in later Roman history » dans L. Lavan, W. Bowden éds, *Recent research in Late antique urbanism*, Portsmouth 2001, p. 233-245.

96. W. Liebeschuetz, « Unsustainable development: the origin of ruined landscape of Roman Empire » dans L. De Blois, J. W. Rich éds, *op. cit.* n. 61, p. 266 ; W. Liebeschuetz *et al*. 2001, *op. cit.* n. 96, p. 233-245.

97. W. Liebeschuetz, « Late Antiquity and the Concept of Decline », *Nottingham Medieval Studies* 45, 2001, p. 1-11 ; P. Horden, N. Purcell, *The corrupting Sea. A study of Mediterranean History*, Oxford 2000.

98. P. Heather, *Rome et les Barbares. Histoire nouvelle de la chute de l'empire*, Paris 2017, p. 506.

99. S. Van der Leeuw, F. Favory, J.-L. Fiches, *Archéologie et systèmes socio-environnementaux. Études multiscalaires sur la vallée du Rhône dans le programme Archaeomedes*, Paris 2003.

des sociétés indigènes dans un cadre historique préfigurant les impérialismes modernes, qu'il faut replacer dans la conjoncture historiographique de l'*Environmental History* qui s'est imposée aux États-Unis à la fin du siècle dernier[100]. Le programme RurLand qui bénéficie de l'essor considérable que l'archéologie préventive a connue en France accorde une moindre place à la théorie et privilégie l'établissement des faits. Il s'écarte de l'idéologie décliniste qui caractérise l'histoire environnementale américaine pour privilégier la connaissance des origines des nations européennes[101]. C'est ce qui ressort du livre que M. Reddé vient de publier sur « la Gaule conquise par César que les Romains désignaient sous le nom de *Gallia Comata*, la Gaule "Chevelue" par opposition à celle du Midi », durant la période de transition qui va de l'indépendance à la grande révolte des années 68-70[102]. S'appuyant sur les acquis du programme qu'il a dirigé, il se démarque d'une approche identitaire qui identifia la Gaule à la France et, justifiant l'appui reçu, en restitue la dimension européenne.

---

100. Pour une présentation synthétique de ce point de vue, voir G. Quenet, *Qu'est-ce que l'histoire environnementale ?*, Seyssel 2014.

101. Ph. Leveau, « Le destin de l'Empire romain dans le temps long de l'environnement », *Annales HSS* 77-2, 2022, p. 57-79.

102. M. Reddé, Gallia Comata. *La Gaule du Nord. De l'indépendance à l'Empire romain*, Rennes 2022, p.17.

ISSN 0035-2004

REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES
TOME 124, 2022 N°1

SOMMAIRE

ARTICLES :

Claire Pérez, *Alexandre émule d'Achille dans les* Histoires d'Alexandre le Grand *de Quinte-Curce : modalités et enjeux d'un* exemplum *mythique dans un discours sur le pouvoir monarchique.* ... 03

Pascal Mueller-Jourdan, *De la lumière comme* energeia. *Traduction annotée de la* reportatio *de Jean Philopon du séminaire d'Ammonius sur le* De Anima *d'Aristote* 19

Corentin Voisin, *Les traces d'une cosmogonie orphique chez Silius Italicus ?*..... *(*Punica, *XI, 440-480)* 39

Jorge Martinez-Pinna Nieto, *El supuesto fragmento de Fabio Píctor transmitido por Arnobio: una propuesta* 57

Joan Oller Guzman, Vanesa Trevín Pita, David Fernández Abella, Jerzy Oleksiak, Steven E. Sidebotham, *A new 'enigmatic settlement' discovered in the Eastern Desert of Egypt : Zabara Northwest* 71

Claire Hasenohr, *Les Italiennes de Délos : onomastique, prosopographie et histoire sociale (IIe – Ier s. av. J.-C.)* 93

Alexandre Vlamos, *Redéfinir l'État rhodien. la question des tribus et des anciennes* poleis *dans l'organisation publique de Rhodes de l'époque hellénistique* 125

Clémence Weber-Pallez, *Argos et l'hégémonie téménide au IVe s. avant J.-C : à propos d'une inscription d'Épidaure* 143

LECTURES CRITIQUES

Philippe Leveau, *Villas romaines et romanisation des campagnes du Nord-Est de la Gaule et de la Germanie* 159

Virginie Hollard, *La fabrique de la légitimité du pouvoir impérial romain* 201

Benoît Rossignol, *Mémoires comparées : Trajan et Hadrien* 213

Comptes rendus 221

Notes de lectures 303

Liste des ouvrages reçus 305

50€

Université BORDEAUX MONTAIGNE